



صندوق محمد بن زايد
للمحافظة على
الكائنات الحية

The Mohamed bin Zayed
SPECIES CONSERVATION FUND

Fondation Mohamed Bin
Zayed

Conservation du Dauphin à bosse de l'Atlantique en Guinée

30 septembre 2024

Principales activités
anthropiques littorales en
lien avec la conservation du
dauphin à bosse de
l'Atlantique en Guinée



Informations

Citation recommandée	Biotope, CNSHB & CCAHD, 2024 – Principales activités anthropiques littorales en lien avec la conservation du dauphin à bosse de l'Atlantique en Guinée - Conservation du Dauphin à bosse de l'Atlantique en Guinée - - Fondation Mohamed Bin Zayed - 68 p.	
Maître d'ouvrage	Fondation MBZ	
Biotope, Responsable du projet	Aurore Malapert (AMA) <i>Project manager</i>	Contact : amalapert@biotope.fr
Contrôleurs qualité	Aurore Malapert, Biotope service international amalapert@biotope.fr Gianna Minton, Consortium pour la Conservation du Dauphin à bosse de l'Atlantique (CCAHD) gianna.minton@gmail.com	
Version Finale	<u>Rédacteurs</u> Aboubacar Mabinty Camara, Biotope Guinée, acamara@biotope.fr Pauline Cueto, Biotope Guinée, pcueto@biotope.fr Yamoussa Salifou Camara, CNSHB, camarayamoussasalif21@gmail.com 2024-08-28	<u>Contrôle qualité</u> Aurore Malapert, Biotope, amalapert@biotope.fr Gianna Minton, CCAHD, gianna.minton@gmail.com 2024-09-30

« Propriété de Biotope et du CCAHD - Ne peut être diffusé sans l'autorisation préalable de l'un de ces partenaires »

Acronymes

AMP: Aire Marine Protégée

CCAHD: Consortium pour la Conservation du Dauphin à bosse de l'Atlantique (Consortium for the Conservation of the Atlantic Humpback Dolphin)

CERESCOR : Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané

CNSHB: Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura

CV: Chevaux-vapeur

DBA: Dauphin à bosse de l'Atlantique

DEPF: Direction des Etudes et des Prévisions Financières

GAC: Guinea Alumina Corporation S.A.

GT : Gross tonnage

LHT : Longueur Hors Tout

MBZ: Mohamed Bin Zayed Species Conservation Fund (Fonds MBZ)

MTES: Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

PAGPM: Plan d'Aménagement et de Gestion des Pêcheries Maritimes

SFI: Société Financière Internationale

ZEE: Zone Economique Exclusive

Table des matières

A. Résumé	7
B. Introduction	9
C. Matériel et méthodes	10
C.1 Portrait des principales activités anthropiques sur le littoral en Guinée	10
C.1.1 Consultations et revue de littérature	10
C.1.2 Enquêtes	11
C.2 Formation des enquêteurs	13
C.3 Aires d'étude	16
C.3.1 Forécariah	16
C.3.2 Grand Conakry	18
C.3.3 Iles Tristao et Kamsar	20
D. Résultats	22
D.1 Aperçu des activités anthropiques sur le littoral Guinéen	22
D.1.1 Pêche	22
D.1.2 Activités minières	26
D.1.3 Autres activités humaines liées au milieu marin et côtier	29
D.1.4 Potentiels impacts des activités anthropiques sur le milieu marin et côtier et en particulier sur les cétacés	30
D.1.5 Efforts d'enquêtes	32
D.2 Résultats des enquêtes	33
D.2.1 Pression de pêche	33
D.2.2 Connaissance des dauphins et distinction entre les différentes espèces de dauphin	34
D.2.3 Perceptions sur l'abondance des dauphins et saisonnalité de leur observation	37
D.2.4 Prises accidentelles	40
D.2.5 Échouages	43
D.2.6 Chasse	50
D.2.7 Le dauphin à bosse de l'atlantique et les écosystèmes côtiers et marins vus par les compagnies minières	50
E. Discussion	51
F. Bibliographie	53
G. Annexes	54

Table des illustrations

Figure 1. Formation en salle de l'équipe de sociologues.	15
Figure 2. Zone d'échantillonnage de la mission 1 dans la préfecture de Forécariah, Biotope Guinée, 2023.	18
Figure 3. Zone d'étude de la mission 2 - Grand Conakry, Biotope 2023.	20
Figure 4. Ports échantillonnés dans la zone de mission 3 - Kamsar, Biotope 2024.	21
Figure 5. Diagramme schématique de la distribution des zones de pêches (A. Mabinty Camara, Biotope)	23
Figure 6. Exemple de pêche artisanale traditionnelle (Source: A.Malapert & A. Mabinty Camara Biotope, 2024, Biotope)	24
Figure 7. Exemple de pêche artisanale motorisée (Source: A. Mabinty Camara, 2024 Biotope)	25
Figure 8. Exemple de pêche semi-industrielle (Sources: istockphoto.com:/ https://www.leslignesbougent.org/)	25
Figure 9. Exemple de pêche industrielle (Sources: Pierre Gleizes ; D. Theoron)	26
Figure 10. Graphique présentant l'évolution de la production et de l'exportation de la bauxite de 2018 à 2022 en Tonnes (Ministère des Mines et de la Géologie, 2023)	27
Figure 11. Exemple d'infrastructures liées aux activités minières dans le Rio Nuñez (en haut : barge de bauxite transportée vers les cargos au large ; en bas : quai et convoyeur pour charger la bauxite dans les cargos)	28
Figure 12. Localisation de ports au niveau du Rio Nuñez (Source : Jeune Afrique)	28
Figure 13. Brûlage de mangrove dans la région de Kamsar	29
Figure 14. Perception des pêcheurs de l'évolution du nombre de personnes pêchant depuis les 10 dernières années dans les zones échantillonnées (Haut : à l'échelle globale ; bas : détails par zone échantillonnée)	33
Figure 15. Les espèces de dauphins connus par les pêcheurs de l'échantillon qui connaissent le dauphin (99.6% du total).	35
Figure 16. Les espèces de dauphins connues et citées par les pêcheurs en fonction des zones d'études.	35
Figure 17. Illustration issue de la fiche d'identification des dauphins pour les pêcheurs : le dauphin commun (CCAHD).	36
Figure 18. Illustration issue de la fiche d'identification des dauphins pour les pêcheurs : le dauphin à bosse de l'Atlantique et le grand dauphin (CCAHD)	36
Figure 19. Nuage des mots qui viennent en premier à l'esprit des pêcheurs quand ils pensent au dauphin.	37
Figure 20. Opinion des pêcheurs de l'échantillon sur l'abondance des dauphins, réparties par zone d'étude.	38
Figure 21. Type de changements d'abondance des dauphins constatés par les pêcheurs dans les zones de l'étude.	39
Figure 22. Période d'observation des dauphins par les pêcheurs des zones d'étude.	40
Figure 23. Cas de capture accidentelle relevée par les pêcheurs de la zone d'étude (9.3% du total).	41
Figure 24. Espèces de dauphins victimes de prise accidentelle (d'après 9.3% du total).	41
Figure 25. Type d'engin ou embarcation responsable des accidents avec les dauphins au large des côtes guinéennes selon les pêcheurs interviewés	42
Figure 26. Cas d'échouages relevés par les pêcheurs de la zone d'étude (d'après 45.15% du total).	43
Figure 27. Espèces retrouvées le plus fréquemment échouées sur les plages guinéennes (d'après 45.15% du total).	49
Figure 28. Usage des cadavres de dauphins échoués sur les plages des côtes guinéennes par zone d'étude (d'après 45.15% du total)	49

Figure 29. Planche des espèces de cétacés susceptibles d'être rencontrées fréquemment par les pêcheurs Guinéens, CCAHD 2023. 54

Liste des tableaux

Tableau 1. Descriptif des parties prenantes de la filière halieutiques ciblées par l'entretien qualitatif.	12
Tableau 2. Composition de l'équipe de sociologues déployés sur le terrain lors de la phase test.	15
Tableau 3. Résumé du nombre de ports échantillonnés par zone d'étude. Plus de détails sont apportés dans les sections suivantes	16
Tableau 4. Efforts d'enquêtes par zone et types d'acteur interrogé.	32
Tableau 5. Moyennes d'enquêtes pour les 2 types de questionnaire.	32
Tableau 6. Tableau récapitulatif des données issues des bulletins du CNSHB pour la préfecture de Forécariah, 2023.	55
Tableau 7. Fiches supports pour les entretiens (embarcations et engins de pêche)	56

A. Résumé

Dans le cadre du projet de conservation des dauphins à bosse de l'Atlantique en Guinée financé par la Mubadala Investment Company et son actif GAC et géré par la Fondation Mohamed Bin Zayed (MBZ), une étude a été menée afin d'inventorier les activités anthropiques sur le littoral qui pourraient constituer des menaces potentielles pour le dauphin à bosse de l'Atlantique, notamment la pêche mais également les activités minières en plein développement sur la côte Guinéenne.

Des réunions ont été tenues avec divers cadres et responsables, incluant le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB) et le Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané (CERESCOR), ainsi que des chefs de ports et d'autres ressources clés. Ces consultations ont permis de recueillir des données précieuses, telles que le rapport piroguier de 2023 et les bulletins du CNSHB, qui ont fourni des informations sur les types d'acteurs impliqués dans les activités de pêche, le nombre approximatif de pêcheurs par débarcadère, les types d'engins et d'embarcations de pêche et la cartographie des débarcadères dans les préfectures côtières.

Les hypothèses de travail construites à l'issue de cette revue bibliographique et des consultations concernent l'interaction entre les pêcheurs et les cétacés, l'impact des pêcheurs sur ces espèces et les risques de blessures ou de mortalité des cétacés causés par les embarcations et engins de pêche (*e.g.* prises accidentelles). Un questionnaire quantitatif visant à vérifier et documenter ces hypothèses, adapté d'un questionnaire produit par le CCAHD dans le cadre d'un projet (financé par la Society for Marine mammalogy) en collaboration avec Guinée Ecologie, le CNSHB, le CCAHD et Biotope Guinée. Ce questionnaire, comprenant 51 questions principalement fermées et basé sur des modèles internationaux, a été implémenté sur l'application KoboCollect pour faciliter la collecte et l'analyse de ces multiples données, et mis en œuvre dans 3 grandes zones le long de la côte, à savoir : Forécariah, le grand Conakry et Kamsar.

L'analyse des résultats issus de 567 entretiens quantitatifs avec des pêcheurs et 83 entretiens qualitatifs avec d'autres parties prenantes de la filière halieutique révèle une perception globalement positive et informée des dauphins parmi les pêcheurs. La quasi-totalité des pêcheurs (99.6%) savent ce qu'est un dauphin, et une large majorité (93.8%) est capable de les décrire correctement en distinction avec d'autres espèces marines comme les lamantins ou les requins. Cependant, la connaissance des différentes espèces de dauphins reste limitée, avec 79.0% des pêcheurs ne connaissant qu'une seule espèce, et seulement 15% de pêcheurs arrivent à faire la distinction entre le DBA, le grand dauphin et/ou le dauphin commun (lorsqu'ils connaissent plus d'une espèce). Le Dauphin à bosse de l'Atlantique et le Grand dauphin sont les espèces les plus reconnues, respectivement par 54.1% et 49.5% des pêcheurs.

Les perceptions des pêcheurs sur l'abondance des dauphins montrent que plus de la moitié considèrent les dauphins comme communs à très communs dans leur environnement, bien que cela varie légèrement selon les zones : 33% à Kamsar, 21.5% à Forécariah et 13.4% à Conakry. Un changement dans l'abondance des dauphins est noté par 37.6% des pêcheurs, principalement une augmentation (27%) plutôt qu'une diminution (10.6%). Cette augmentation perçue à Kamsar est attribuée à une croyance que les scientifiques menant les inventaires du DBA à Kamsar dans le cadre du projet ont favorisé la multiplication des dauphins, illustrant un biais possible dans les réponses des pêcheurs.

La saisonnalité des observations de dauphins est marquée, avec une fréquence plus élevée pendant la saison sèche, probablement corrélée à l'activité accrue des pêcheurs en mer durant cette période et à des conditions de navigation plus calme facilitant l'observation. Concernant les prises accidentelles, 9.3% des pêcheurs en ont été témoins, le Grand dauphin étant l'espèce la plus souvent capturée. Les actions post-capture varient, avec environ la moitié des cas impliquant la relâche ou l'abandon des dauphins et l'autre moitié impliquant la consommation ou la vente de leur viande, particulièrement à Kamsar.

Par ailleurs, 45.15% des pêcheurs ont déjà observé un échouage de cétacé. Selon les pêcheurs, le dauphin à bosse de l'Atlantique est l'espèce échouée la plus souvent observée et généralement le corps est laissé à l'abandon mais la consommation de la viande opportuniste est mentionnée dans les 3 zones enquêtées, par 8% des pêcheurs au total. Enfin, la chasse volontaire de dauphins pour leur viande semble très rare, avec moins de 0.9% des pêcheurs en ayant entendu parler.

Cette étude met en lumière non seulement la connaissance et les perceptions variées des pêcheurs guinéens à propos des dauphins et plus particulièrement du dauphin à bosse de l'Atlantique mais aussi les interactions avec ces mammifères marins, qui sont souvent influencées par des croyances et des réalités socio-économiques.

B. Introduction

Dans le cadre du projet de conservation du Dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*, « DBA » dans le reste du présent rapport) le long des côtes guinéennes, le bureau d'études Biotope Guinée, en association avec le Centre National Scientifique des Ressources Halieutiques de Boussoura (CNSHB), a réalisé 3 missions d'enquêtes sociales sur le terrain sur la période de novembre 2022 à décembre 2023.

Le dauphin à bosse de l'Atlantique est une espèce endémique du littoral tropical et subtropical de la côte atlantique de l'Afrique de l'Ouest, avec une présence contemporaine confirmée dans 14 états de l'aire de répartition entre le Maroc et l'Angola.

Ce projet est mené en partenariat avec le Consortium pour la Conservation du Dauphin à bosse de l'Atlantique (CCAHD, Consortium for the Conservation of the Atlantic Humpback Dolphin), Biotope et le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB) ; financé par Mubadala Investment Company et son actif GAC et géré par le Mohamed Bin Zayed Species Conservation Fund (Fonds MBZ). A noter également l'accompagnement de cette étude par le Dr Samuel Turvey, Professeur à l'institut de zoologie de la Zoological Society of London (ZSL) que l'équipe tient à remercier pour ses précieux conseils et expertise.

L'**objectif général du projet** est de contribuer à la conservation du Dauphin à Bosse de l'Atlantique (DBA, *Sousa teuszii*) dans les zones côtières de la République de Guinée, **avec pour objectifs spécifiques pour le volet social de:**

- Documenter la distribution et l'abondance relative du Dauphin à bosse de l'Atlantique (DBA) le long du littoral Guinéen en recueillant l'expérience des pêcheurs ;
- Dresser l'état des lieux de l'utilisation du milieu marin par les populations côtières ;
- Caractériser la cohabitation entre les humains et les dauphins ;
- Evaluer les menaces anthropiques pesées par le secteur de la pêche guinéenne sur les cétacés, et en particulier sur le DBA ;
- Renforcer les capacités de scientifiques et stagiaires guinéens afin qu'ils acquièrent une expérience pratique de la méthodologie des enquêtes sur les cétacés, et en particulier sur le DBA.

Ce rapport détaille d'abord la méthodologie déployée et les résultats issus de l'analyse des données d'enquête. Nous concluons avec un paragraphe de discussions sur ce que nous pouvons retenir de cette étude, les difficultés rencontrées et les recommandations.

C. Matériel et méthodes

C.1 Portrait des principales activités anthropiques sur le littoral en Guinée

C.1.1 Consultations et revue de littérature

Pour la phase préparatoire de l'enquête sociale du projet de conservation des dauphins à bosse de l'Atlantique, une revue bibliographique a été réalisée en amont sur internet sur les différentes activités humaines littorales et marines (e.g. pêche et activités minières).

Nous avons également mené une série de réunions auprès des cadres du CNSHB et du CERESCOR (Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané) dans un premier temps, et également auprès du directeur du Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère de la pêche et de l'Economie Maritime de l'époque: Docteur Mohamed Lamine Camara. Puis auprès des chefs de ports et d'autres personnes ressources sur le parc piroguier guinéen dans un second temps.

Ces entretiens nous ont permis d'obtenir des données et notamment le rapport piroguier de 2023 et les bulletins du CNSHB, dont nous avons pu extraire les informations suivantes :

- Les types d'acteurs impliqués dans la vie des débarcadères et la filière halieutiques : les pêcheurs, les femmes mareyeuses, les membres du corps de la Marine, les agents administratifs des préfectures et sous-préfectures et les conservateurs de la nature ;
- Le nombre approximatif de pêcheurs par débarcadère (voir en annexe le tableau récapitulatif de ces données pour la préfecture de Forécariah) ;
- Les types d'engins et d'embarcations de pêche ;
- La cartographie de la première zone d'intervention visée, soit la préfecture de Forécariah, avec le nombre, le nom et la localisation des débarcadères du littoral.



C.1.2 Enquêtes

Hypothèses de travail

Deux types de questionnaires ont été développés afin de récolter l'information la plus complète possible sur la filière halieutique et le lien avec le milieu marin.

Le questionnaire quantitatif : les pêcheurs.

Un questionnaire dit quantitatif destiné à être posé à un grand nombre de pêcheurs. Un modèle a d'abord été proposé à l'issue d'une séance de travail avec Guinée Ecologie, le CNSHB et Biotope à partir d'un questionnaire élaboré par des partenaires du CCAHD travaillant sur un projet régional d'interviews auprès des pêcheurs et financé par la Society of Marine Mammalogy, ainsi qu'un guide précédemment réalisé dans le cadre du projet Darwin Saola¹ (Nicholas Wilkinson, Dr Samuel Turvey, Dr Cao Tien Trung).

Afin que les résultats de l'étude en Guinée puissent être comparés à ceux d'autres pays de l'aire de répartition du DBA, ce questionnaire n'a été que légèrement adapté au contexte local. Pour élaborer cette méthodologie, nous nous sommes également appuyés sur d'autres études similaires telle que celle de Erika Lau sur les Alligator chinois, notamment sur son questionnaire (Lau E. et al., 2009).

Le questionnaire obtenu comporte 51 questions principales (sans compter les sous-questions conditionnées) majoritairement fermées afin d'obtenir des données quantitatives (questions à choix unique ou multiple). Pour faciliter la prise de notes mais également l'analyse de données au retour du terrain, il a été choisi d'implémenter le questionnaire sur l'application de collecte de données d'enquêtes KoboCollect.

Le questionnaire qualitatif : les parties prenantes de la filière halieutique

Le questionnaire quantitatif a été complété par un questionnaire qualitatif destiné aux différentes parties prenantes de la filière halieutique et des zones portuaires. Les grandes sections du guide d'enquête de base pour un acteur type reprennent les grandes thématiques du questionnaire quantitatif mais sous formes de questions semi-ouvertes afin d'accéder au récit de l'enquête :

- Connaissances générales sur les cétacés
- Menaces observées
- Relation et rôle vis-à-vis des pêcheurs
- Cas de captures de dauphin.

5 types d'acteurs pertinents ont été identifiés selon leurs rôles et leur intérêt pour l'enquête :

¹ Ce guide a été adapté d'un document développé dans le cadre du projet Darwin sur les ongulés endémiques annamites, une collaboration entre le département de géographie de l'université de Cambridge (Royaume-Uni), l'université de Vinh et le WWF au Vietnam, et du projet « Identifier les zones prioritaires pour la conservation du saola (*Pseudoryx nghetinhensis*) en utilisant les connaissances écologiques locales », une collaboration entre la Zoological Society of London (ZSL) et l'université de Vinh, financée par la Ocean Park Foundation de Hong Kong

Partie prenante	Rôle	Intérêt
Femme mareyeuse/fumeuse/ vendeuse	Achètent le poisson aux pêcheurs, qu'elles peuvent aussi financer. Connaissent ce qui se vend et se consomme.	Description de leur activité et le lien direct ou indirect avec la pêche Impacts constatés sur le milieu marin, les cétacés
Conservateur de la nature	Doivent être détenteur de la connaissance écologique de leur zone d'intervention.	Confirmation de présence des espèces dans la zone. Connaissances des captures de cétacés dans la zone. Rôle joué. Sont-ils des référents connus pour les pêcheurs ?
Corps de la marine	Présent sur les ports. Représente l'exécutif sur place.	Cas de capture de dauphin Est-ce que les incidents leur sont rapportés ? Quelle législation relative aux captures de dauphins ?
Autorité administrative	Maîtrise le côté législatif.	Connaissances sur les cétacés et la pêche artisanale dans la zone. Cas de capture Impacts observés sur l'environnement marin, les cétacés et leur écosystème
Chef.fe de port	Vision d'ensemble du fonctionnement du port et en général une bonne connaissance de la mer.	Bénéficier de leur connaissance de la zone. Fonctionnement locale de la pêche Aperçu général de la pêche dans la zone d'étude.

Tableau 1. Descriptif des parties prenantes de la filière halieutiques ciblées par l'entretien qualitatif.

En effet, c'est cinq types d'acteurs permettent de couvrir tous les aspects de la filière pêche dans les communautés côtières guinéennes : administratif, législatif, social et communautaire.

Le modèle de base a été adapté à chaque type de partie prenante, pour une dizaine de questions par guide d'enquête. Ce questionnaire a été complété sur des fiches de collecte en version papier.

En amont des enquêtes sur le terrain, les informations collectées lors des consultations et de l'étape de recherche bibliographique ont permis de construire les outils suivants, à déployer sur le terrain en support des guides de questions :

- Une cartographie ajustée au site visé avec les images satellites
 - 1) Les planches des différentes espèces de mammifères marins susceptibles d'être rencontrées en Guinée (4) dont une espèce n'ayant pas son aire de répartition en Guinée afin de confirmer la connaissance des pêcheurs (cf. annexe 1L, Bamy et al., 2009) ;
- Une planche illustrée des types d'engins de pêche en Guinée (cf. annexe 2);
- Une planche illustrée des types d'embarcations de pêche en Guinée.

Le questionnaire qualitatif : les miniers

Nous avons également élargi notre champ de recherche au secteur minier, en particulier aux activités en lien avec l'exportation de bauxite qui représentent la grande majorité des activités portuaires des secteurs échantillonnés. En effet, ce secteur impacte le littoral notamment par la construction et l'utilisation d'infrastructures portuaires afin d'exporter les minerais, mais également constitue une part importante du trafic maritime, notamment au niveau du Rio Nuñez à Kamsar, préfecture de Boké où ont eu lieu les inventaires du Dauphin à bosse de l'Atlantique en bateau (cf. rapport écologique, T. Genov, CCAHD, 2024).

Ainsi, un questionnaire qualitatif semi-directif a été réalisé et soumis au point focal environnement des entreprises minières qui ont répondu favorablement au premier mail de contact. Ils le renvoient

complétés par mail et s'il y a nécessité et disponibilité, nous discutons leurs réponses lors d'un entretien d'une heure environ.

C.2 Formation des enquêteurs

La formation des enquêteurs se fait en deux temps : la formation théorique et la formation pratique. En effet, il est essentiel qu'ils maîtrisent d'abord la méthodologie d'enquête, le contexte de l'étude, l'outil de collecte de données ou encore tout autre type de support utilisables au cours de l'étude avant de pouvoir mobiliser ces différentes ressources pertinemment sur le terrain.

Dans un premier temps, différents matériaux ont été produits dans le cadre du projet afin d'appuyer le travail des enquêteurs (e.g. différents questionnaires, guide de l'enquêteur, fiches embarcations et engins typiques au secteur halieutique guinéen, les fiches d'identification des espèces des cétacés présentes en Guinée, etc):

- **Le manuel guide de l'enquêteur** (disponible [ici](#) en téléchargement libre) a été adapté d'un document développé dans le cadre du projet Darwin sur les ongulés annamites endémiques « Identifier les zones prioritaires pour la conservation du Saola (*Pseudoryx nghetinhensis*) en utilisant les connaissances écologiques locales », issu d'une collaboration entre le département de géographie de l'université de Cambridge (Royaume-Uni), l'université de Vinh, la Zoological Society of London (ZSL) et la WWF au Vietnam. Cette ressource a été mise à disposition par l'équipe composée de Nicholas Wilkinson, le Dr Samuel Turvey et le Dr Cao Tien Trung.

Le manuel a été adapté par les membres du Consortium pour la conservation des dauphins à bosse de l'Atlantique (CCAHD) et en particulier par l'équipe de Biotopie Guinée dirigée par Pauline Cueto pour la partie sociologique du projet, qui a été la première à réaliser des enquêtes par entretiens et des formations dans les pays de l'aire de répartition du dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*).

Il s'agit d'un guide détaillant étape par étape un protocole d'enquête spécifique et standardisé basé sur un questionnaire oral. L'objectif principal de cette méthode est de produire des données permettant de contribuer à la conservation des cétacés et en particulier des dauphins à bosse de l'Atlantique. Si elles sont collectées de manière correcte, ces données nous permettent de poser des questions sur les espèces qui ont le plus décliné dans une région, ainsi que sur leur statut et leur distribution actuels.

Pour mener des entretiens, il faut avoir une compréhension de base des enjeux et au moins une expérience élémentaire. Cependant, si la conduite de bons entretiens requiert des compétences, l'objectif de ce manuel est de produire un protocole qui peut être appliqué par des équipes d'étudiants après une formation de base. Il est essentiel de lire ce guide et de s'y référer pour appliquer correctement ce protocole, mais cela n'est pas suffisant en soi : il faut également former en présentiel l'équipe de sociologue du projet.

- **Les Fiches d'identification des cétacés**

Le CCAHD a produit des fiches d'identifications des mammifères marins les plus fréquents dans les eaux ouest-africaines afin d'aider les enquêteurs mais également les pêcheurs à reconnaître les espèces dont ils parlent (disponibles en plusieurs langues sur le site du CCAHD dans les [ressources](#)). A partir de ces documents, le CCAHD a produit une [fiche support pour les interviews](#) présentant 5 espèces : 4 mammifères marins les plus communs et susceptibles de se retrouver sur le littoral guinéen et 1 espèce « témoin » qui n'existe pas dans cette zone pour vérifier un possible biais d'enquête.

- **Les fiches techniques embarcations et engins de pêche**

L'équipe de Biotope Guinée et notamment l'expert ichtyologue Aboubacar Mabinty Camara ont préparé des fiches techniques pour décrire tous les types d'embarcations et d'engins de pêche utilisés en Guinée. Ces fiches se présentent sous forme de tableaux avec le nom en français mais également en langue vernaculaire soit le Soussou, une courte description et une photo (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Cela facilite ainsi la compréhension entre l'enquêteur et le pêcheur. En s'accordant sur les appellations, cela permet également d'homogénéiser les réponses.

Par la suite, des formations théoriques associées ont été menées :

- **Formation sur l'écologie du dauphin à bosse de l'Atlantique**

Il est essentiel d'avoir une compréhension de base des espèces et, en particulier, de la meilleure façon de séparer les espèces sur la base des descriptions. Ainsi, les futurs enquêteurs ont également assisté à une formation sur l'écologie du dauphin à bosse de l'Atlantique dispensée par l'expert cétologue Tilen Genov (CCAHD).

- **Formation Kobocollect**

Une formation à l'utilisation de l'outil de collecte de données est également indispensable. Kobocollect est une application Web et mobile pour créer des questionnaires et collecter les réponses aux entretiens directement sur un smartphone (ou une tablette).

Ensuite, ces données sont transférées sur l'interface web où il est possible d'exporter les données directement sous forme de tableur Excel et également d'avoir une première analyse automatique des données sous forme de tableaux et graphiques.

Les sociologues en herbe ont été formés à l'utilisation de l'application mobile avec un rappel avant chaque mission de terrain. Une formation à l'interface en ligne a également été dispensée, en hybride, à l'intention des sociologues locaux mais également aux partenaires impliqués avec le CCAHD sur des projets similaires dans l'aire de répartition du DBA.

Au total, ce sont 3 sessions qui ont eu lieu :

- ✓ 1 session francophone sur les techniques d'enquête par interview dispensée par Pauline Cueto à 10 participants de différents pays de l'aire de répartition (Congo, Sénégal, Cameroun et Gabon) ;
- ✓ 1 session anglophone basée sur la traduction de cette première formation dispensée par Gianna Minton à 4 personnes de différents pays de l'aire de répartition (Libéria, Nigéria, Cameroun et Gambie) ;
- ✓ 1 session en hybride à l'application de collecte de données de Kobo Collect dispensée par Pauline Cueto à 6 personnes en ligne de l'aire de répartition et une dizaine d'experts et étudiants nationaux en présentiel.

Ainsi, c'est 15 experts internationaux et 10 experts nationaux qui ont bénéficié d'au moins une de ces formations à la méthodologie d'enquête et de collecte de données dans le cadre d'une étude socio-écologique pour la protection des mammifères marins en contexte ouest-africain.

La connaissance et l'appropriation des techniques et outils par les apprenants ont été testé pratiquement sur un site test:

- **La phase pilote** s'ajoute à la formation théorique des enquêteurs sur l'utilisation de l'outil de collecte de données Kobocollect, la méthodologie d'enquête, le rôle d'un enquêteur sur le terrain et la prise de connaissance des différents questionnaires quantitatifs et qualitatifs.

Pendant deux jours, une équipe composée de scientifiques et chercheurs de Biotope et du CNSHB, a suivi une formation en salle puis a participé à la mission pilote d'enquête au sein du débarcadère de Dabondy (Conakry).

Pour la réussite de l'enquête sociale de la phase pilote au débarcadère de Dabondy, les enquêteurs ont été formés à la théorie d'enquête pendant une journée dans la salle de réunion de Biotope Guinée le 09 novembre 2022, soit 7 personnes du personnel de Biotope et 2 personnes du CNSHB (l'un de ces deux derniers participants n'était pas présent lors de la pratique).

Tableau 2. Composition de l'équipe de sociologues déployés sur le terrain lors de la phase test.

Expert.e.s équipe sociologues	
Mamoudou Sangaré	Sociologue, Biotope Guinée
Aboubacar Mabinty Camara	Expert milieu marin, Biotope Guinée
Marie Solange Loua	Experte botaniste, Biotope Guinée
Mohamed Bangoura	Chef de projet, Biotope Guinée
Pauline Cueto	Cheffe de projet, Biotope Guinée
Alsény Diakité	Expert mammifère, Biotope Guinée
Souadou Barry	Aide comptable, RH, Biotope Guinée
Yamoussa Salifou Camara	Stagiaire au CNSHB

Au total, c'est 11 entretiens quantitatifs et 6 entretiens avec d'autres parties prenantes menés en 1 demi-journée qui ont servi à éprouver le questionnaire et définir les hypothèses de travail. Les réponses aux deux questionnaires ont également été analysées afin de faire un retour et donner des recommandations aux enquêteurs.



Figure 1. Formation en salle de l'équipe de sociologues.

C.3 Aires d'étude

Le choix des ports de pêche pour cette étude a été fait non seulement sur la base de leurs caractères cosmopolites et la dynamique des activités halieutiques, mais aussi en se basant sur leurs taille et positionnement sur la façade maritime, en lien avec la présence d'habitats potentiels pour le Dauphin à bosse de l'Atlantique (e.g. estuaire, bancs de sable et grandes étendues d'eau peu profonde, cheneaux de mangroves, etc.).

Pour définir la zone d'intervention de chaque mission et la liste des ports à échantillonner, nous avons procédé selon les critères suivants :

- Représentativité : 10% des débarcadères de la préfecture visée. Ainsi que 10% des pêcheurs des débarcadères choisis.
- Faisabilité temporelle : cela dépend du nombre de jours dont nous disposons pour mener les entretiens et du fait qu'il est possible de parcourir 1 à 2 débarcadères par jour. Pour définir la zone d'intervention, nous étudions également la distance qui les sépare mais également l'accessibilité par la route.
- Observations préalables de dauphin et notamment du dauphin à bosse de l'Atlantique : ces informations nous ont été fournies par le CNSHB, lors d'un entretien avec les agents en contact régulier avec le terrain et/ou les pêcheurs des zones à étudier.
- Spécificité : la proximité avec des infrastructures est un critère de sélection car cela représente une menace potentielle importante et peut influencer l'activité de pêche de la zone. Par exemple, les ports de pêche industrielle ou port minier.
- Avec les images satellites : celles-ci nous permettent d'évaluer la taille et la pertinence de se rendre dans un débarcadère. On choisira les débarcadères à proximité d'un campement et non les plages de débarquement.

Tableau 3. Résumé du nombre de ports échantillonnés par zone d'étude. Plus de détails sont apportés dans les sections suivantes

Zone	Représentativité	Faisabilité	Spécificité	Nb de ports retenus
Forécariah	32 débarcadères recensés	4 jours d'entretiens	Port minier proche de Rapata	8
Grand Conakry	28 à Conakry et 54 à Dubréka donc 82	4 jours d'entretiens		9
Kamsar	62 à Boké	5 jours		7

C.3.1 Forécariah

Biotope, en collaboration avec le CNSHB, a choisi de commencer les enquêtes dans la préfecture de Forécariah et plus précisément dans les sous-préfectures de Benty, Kaback et Maferinyah, au Sud-ouest de la Guinée.

Les ports suivants ont été échantillonnés : Souriné, Matakang, Rapata, Khouyni et Sangbon.

Cette mission a été réalisée du 1^{er} au 8 février 2023, la première mission d'enquête sociale du projet de conservation des "Dauphins à bosse de l'Atlantique" (*Sousa teuszii*), soit 5 jours de terrain, dans 3 sous-préfectures de la préfecture de Forécariah.

Pour l'échantillonnage des pêcheurs, celui-ci est aléatoire. En effet, tout au long de la journée se succèdent les arrivées et départs des pêcheurs ayant des habitudes de pêche différentes. Ils sont donc interrogés sur place et seul à seul si possible. Concernant les autres acteurs de la filière halieutique identifiés : les **mareyeuses, conservateurs de la nature, chef des de port, corps de la marine et autorités**, ils sont majoritairement identifiés lors de la rencontre initiale avec les autorités administratives et coutumières. Sur les 8 jours de mission dans les 5 ports de pêche, 202 entretiens quantitatifs auprès de pêcheurs et 28 entretiens qualitatifs d'autres parties prenantes de la filière halieutiques ont eu lieu.

La **préfecture de Forécariah** est une subdivision administrative de la Guinée. Cette préfecture est située en Guinée maritime, au sud-ouest du pays, limitée à l'Ouest par l'océan Atlantique et au sud par la Sierra Leone. Sur le plan administratif, elle dépend de la région de Kindia et la ville de Forécariah en est le chef-lieu. La partie ouest est une zone côtière basse, caractérisée par des mangroves et des rizières, traversée par de petits fleuves côtiers. La préfecture de Forécariah est subdivisée de onze (11) sous-préfectures : Forécariah-Centre, Alassoya, Benty, Farmoriah, Kaback, Kakossa, Kallia, Maferenya, Moussaya, Sikhourou et Moribayah.

Venant directement de la Sierra Leone, les pêcheurs léonais migrants passent généralement par Forécariah, préfecture frontière Guinée/Sierra Leone, puis la ville de Conakry avant de regagner le nord du pays jusqu'à la limite avec la Guinée Bissau. Les principales zones de pêche fréquentées par les pêcheurs migrants léonais ciblant les démersaux côtiers sont situées dans les débarcadères de Khounyi dans Forécariah au sud de la ZEE guinéenne. La pêche artisanale migrante guinéenne évolue dans la partie Nord de la Sierra Leone, à la frontière avec la Sous-Préfecture de Benty. Ils ciblent autant les ressources pélagiques (*Ethmalosa fimbriata*, *Sardinella spp*, etc.) que démersales.

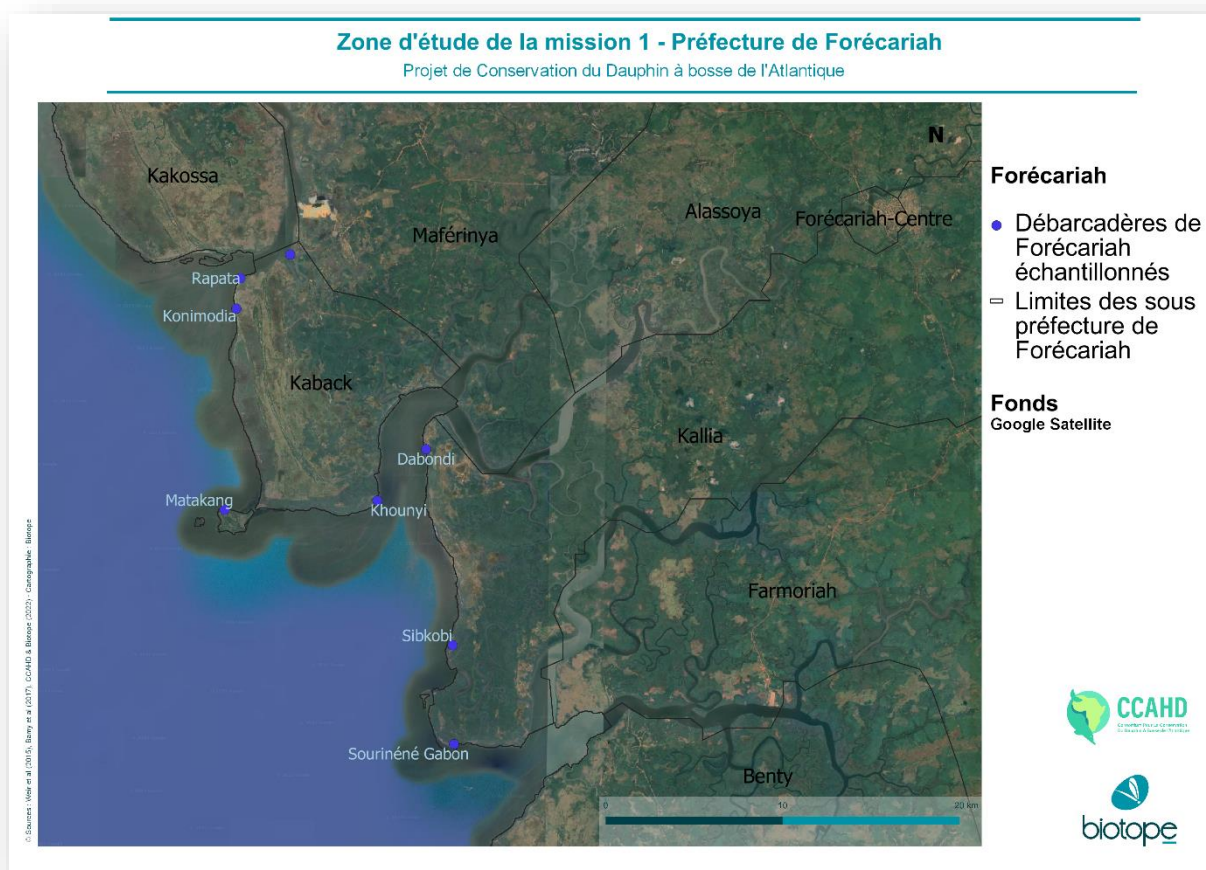


Figure 2. Zone d'échantillonnage de la mission 1 dans la préfecture de Forécariah, Biotope Guinée, 2023.

C.3.2 Grand Conakry

L'étude des zones de pêche de Grand Conakry a permis de prospecter, lors de cette mission d'enquêtes, dans les débarcadères des Iles de Loos à Dubréka en passant par Conakry. Ont été échantillonnés les ports de pêche les plus dynamiques, peuplés et cosmopolites de la zone.

- Le débarcadère de Boulbinet, situé dans la commune de Kaloum, à Conakry, est un vrai centre de négoce. Sa particularité est sa situation géographique, reliant les îles de Loos au grand Conakry. Une position qui justifie son affluence quotidienne parce qu'en plus des pêcheurs, vendeuses et mareyeuses, viennent s'ajouter de nombreux touristes.
- Le Port artisanal de Bonfi, à Conakry, est situé dans la commune de Matam, sur le littoral sud de la capitale guinéenne. Ce lieu de rencontre de plusieurs nationalités reçoit tous les jours des centaines voire des milliers de personnes, à la quête des produits issus de la mer. Dans ce port, les femmes assurent la commercialisation des poissons tandis que la majorité des hommes, eux, assurent la capture des produits de pêche.
- Les ports de Kaporo et Dixinn sont des débarcadères situés dans la partie nord-ouest de la presqu'île de Conakry, République de Guinée. Les débarcadères de Kaporo et Dixinn sont

parmi les plus vieux débarcadères en Guinée. Le port de pêche artisanale de Kaporo est limité au nord par l'océan Atlantique, au sud par le quartier Kaporo, à l'est par le carrefour Contéya et à l'ouest par l'océan Atlantique.

- La commune de Kassa, communément appelée archipel des Îles de Loos, est composée de plusieurs îles et îlots, pour une superficie totale de 60 km². Trois îles seulement sont habitées, à savoir les îles de Fotoba, Kassa et Room. Les autres îles ou plutôt îlots sont non habités, rocheux, avec très peu ou pas de végétation, de marigot, de source. Les îles de Loos sont situées dans l'océan Atlantique, au large de Conakry, à une distance de 4 km pour l'île de Kassa et de 13 km pour l'île de Fotoba et de 2 îlots inhabités (Corail et Blanche). L'archipel est uniquement accessible par voie maritime. Administrativement, la commune de Kassa est composée de Kassa 1, Kassa 2, Kassa 3, Koromandjan, Mangué, Sorro et Room. **Cette commune représente un lieu de rencontre de plusieurs nationalités de pêcheurs et reçoit tous les jours des centaines de personnes (touristes, visiteurs, chercheurs).**
- Dubréka est une ville de la république de Guinée, chef-lieu de la préfecture homonyme. L'extension rapide des faubourgs de Conakry la place désormais dans la grande banlieue de la capitale.
- Le débarcadère de Soumba, autrement appelé port négrier de Koléancéra, est l'un des 54 ports de la préfecture de Dubréka situé dans l'agglomération de la baie de Sangareyah. La baie de Sangareyah, proche de la ville de Conakry, est limitée au sud par la péninsule de Kaloum et les îles de Loos. Cette baie recueille les eaux du fleuve Konkouré, au nord, et du fleuve Soumba (ou Dubréka), au nord-est. Elle est également une zone de mangrove située entre terre et mer, est soumise à l'influence continentale des fleuves Konkouré, Bouramaya et Soumba ainsi qu'à l'influence maritime orchestrée par le jeu des marées. C'est ce milieu riche, varié, complexe, mais aussi parfois hostile, que l'homme exploite depuis des centaines d'années pour satisfaire ses besoins.

Pour cette mission d'enquêtes de 4 jours, 9 ports de pêche artisanale ont été échantillonnés dans 4 communes de la zone de grand Conakry, à savoir :

- Dans la commune de Kassa, le port Ghanéen, Koromandja et Mangué;
- Dans la commune de Kaloum, le port de Boulbinet;
- Dans la commune de Ratoma, les ports de Kaporo, Dixinn port 3 et campement Meimgbé;
- Dans la commune de Dubréka, le port Soumba.



centre industriel de la Compagnie des bauxites de Guinée (CBG) en connexion ferroviaire avec le plateau du Sangarédi proche, qui est l'une des plus grandes réserves mondiales de bauxite.

La pêche occupe le deuxième secteur d'emploi après la mine pour la jeunesse de cette localité. Ce qui en fait un point de ravitaillement en poisson pour sa zone immédiate, mais également pour Conakry et même toute la Guinée.

La préfecture de Boké est une zone importante pour le développement de la pêche, avec d'importants ports et débarcadères, des cours d'eau, qui contribuent efficacement à l'approvisionnement du marché local en poissons. Le port Néné à Kamsar est l'un des plus grands à l'intérieur du pays. Construit en 2000, pour 300 pêcheurs, il abrite aujourd'hui, environ 12,000 personnes impliquées dans les emplois directs et indirects. Ce port est considéré comme l'un des poumons économiques de la préfecture de Boké. Ce qui explique la présence remarquable des communautés venues, du Sénégal, du Ghana, de la Sierra-Léone, qui y vivent en étroite collaboration avec les Guinéens (<https://guineenews.org/boke-la-ministre-de-la-peche-et-de-leconomie-maritime-en-tournee-dans-les-ports-de-peche-et-les-debarcaderes-de-boffa-et-de-boke/>).

Pour cette mission d'enquêtes de 6 jours de terrain, 7 ports de pêche artisanale ont été retenus dans 2 sous-préfectures de la région administrative de Boké, Kanfarandé et Kamsar, à savoir :

- Dans les îles Tristão, les ports de Nafaya, Katountou, Katchek, Katesten et Kadignet ;
- Dans la commune rurale de Kamsar, le Port Néné et le Port Fory.

Zones d'étude du projet en Guinée - Débarcadères enquêtés

Projet de Conservation du Dauphin à bosse de l'Atlantique

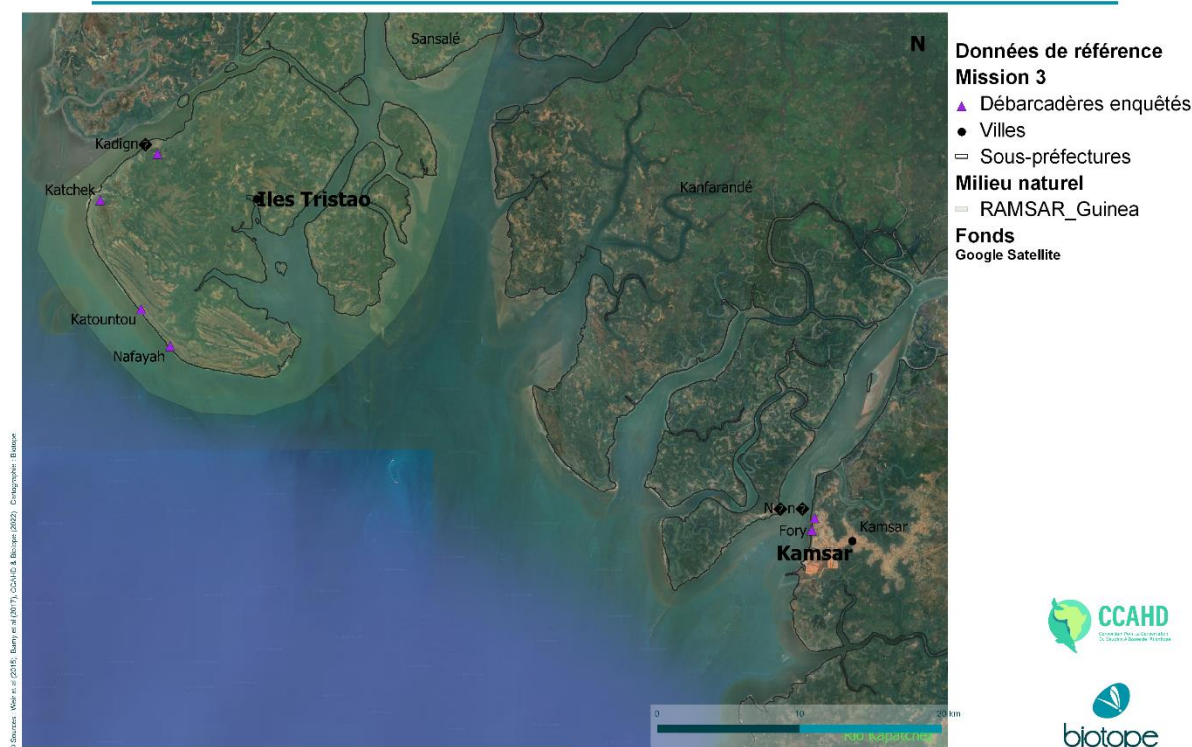


Figure 4. Ports échantillonnés dans la zone de mission 3 - Kamsar, Biotope 2024.

D. Résultats

D.1 Aperçu des activités anthropiques sur le littoral Guinéen

En Guinée, l'économie des régions côtières repose principalement sur la pêche, le fumage de poisson, l'agriculture, la production d'huile de palme, l'extraction de sel, l'élevage, les coquillages, le commerce et l'artisanat.

D.1.1 Pêche

Les eaux maritimes de la République de Guinée sont particulièrement riches en raison de la présence d'un phénomène d'upwelling saisonnier et de l'apport terrigènes des dizaines de cours d'eau riches en nutriments. Ces atouts confèrent aux eaux maritimes guinéennes, une productivité riche en biodiversité halieutique et un environnement marin propice au développement de la pêche. Ce phénomène est renforcé par la richesse de la Zone Economique Exclusive (ZEE) caractérisée par l'étendue du plateau continental, sa position géologique et des fonds de natures différentes, propices à une abondance des ressources halieutiques le long de ses 300km de côtes.

Le plateau continental guinéen long de 300 km de côte environ a une superficie totale de 47 400 km². Par son étendue, il est le plus vaste de toute l'Afrique de l'Ouest. Sa largeur moyenne est de 158 km compensant ainsi en partie sa faible longueur. Il a été décrit pour la première fois par Postel (1950), récemment par Domain et Bah (1993) qui en ont établi la carte sédimentologique et ses principales caractéristiques.

Dans la géomorphologie du plateau continental, on distingue trois parties :

- La proche bande côtière (0-20 m de profondeur), réservée pour la pêche artisanale traditionnelle ;
- Le plateau moyen (20-60 m de profondeur) réservée pour la pêche artisanale avancée ; et
- Le plateau externe (60-200 m de profondeur) réservée pour la pêche industrielle (Domain et Bah (1993)).

Ces trois zones se différencient par leur relief, leur dynamique et par la particularité lithologique des dépôts accumulés (Camara et al, 1999). Ce plateau continental guinéen est formé des écosystèmes côtiers, écosystèmes marins, écosystème de mangrove (Rapport sur la mise en œuvre du programme sur la biodiversité marine et côtière) <https://interfacelonny.com/>

Réglementation et zonages de pêche

L'Article 11 du code de la pêche maritime présente la distinction entre la pêche industrielle et artisanale:

Selon les moyens utilisés, la pêche peut être artisanale ou industrielle.

- a) *la pêche artisanale est exercée par des navires de type pirogue qui n'utilisent pas de moyens mécaniques pour mouiller ou relever les engins de pêche embarqués et qui conservent leur capture à bord dans la glace ou le sel. La pêche artisanale peut également être pratiquée à pied.*

b) la pêche industrielle est exercée au moyen de navires pontés, utilisant des moyens de conservation des captures à bord outre que la glace et le sel. Tout navire qui ne répond pas à la définition du point a du présent article est considéré comme un navire de pêche industrielle.

Par ailleurs, il est prescrit l'observance des dispositions du **décret D/2014/262/PRG/SGG du 31 Décembre 2014 portant définition des zones de pêche**. Ainsi pour :

- La **pêche industrielle crevette**, les navires sont autorisés à exercer au-delà de 40 milles marins à compter de la ligne de base ;
- La **pêche industrielle poissonnière démersale, céphalopodièrè ou gastéropodièrè** les navires sont autorisés à exercer au-delà de la ligne constituée par les points dont les coordonnées géographiques sont indiquées à l'annexe 3 du décret portant définition des zones de pêche, suscitè. Elle est pratiquèe à partir de 20 milles marins à compter de la ligne de base.
- Les navires de **pêche industrielle pélagique** y compris ceux opérant avec l'épervier et lamparo, la zone de pêche autorisèe est au-delà de 60 milles marins à compter de la ligne de base ;
- Les navires glaciers de pêche industrielle pélagique dont la capacité n'est pas supèrieure à 200 GT, la zone de pêche autorisèe est au-delà de 14 milles marins ;
- La pêche artisanale, les zones de pêche autorisèes sont dèfinies ainsi qu'il suit :
 - la **pêche artisanale traditionnelle** se pratique jusqu'à 6 milles marins à compter de la ligne de base, en dehors des Aires Marines Protègèes et des Aires de cogestion ;
 - la **pêche artisanale motorisèe** se pratique à partir de la ligne de base jusqu'à 20 milles marins, en dehors des Aires Marines Protègèes, des embouchures, des estuaires et des Aires de cogestion ;
- la **pêche semi-industrielle**, les zones de pêche autorisèes sont dèfinies ainsi qu'il suit :
 - la pêche semi-industrielle pélagique se pratique au-delà de 14 milles marins comptès à partir de la ligne de base ;
 - la pêche semi-industrielle démersale se pratique dans la mêmè zone de pêche que la Pêche industrielle démersale poissonnièrè.

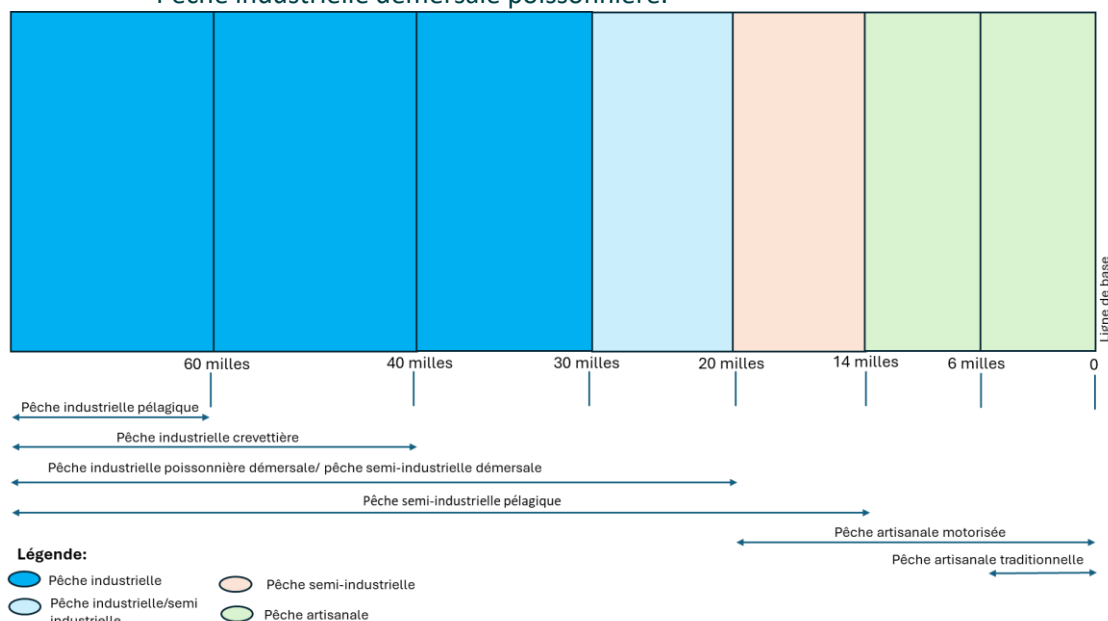


Figure 5. Diagramme schématique de la distribution des zones de pêches (A. Mabinty Camara, Biotope)

Les activités de pêche sont par ailleurs interdites dans les zones suivantes :

- Les embouchures, chenaux d'accès des ports et des installations portuaires ;
- Les zones de mouillage ou l'intérieur des limites des ports ou « débarcadères » ;
- Les Aires marines protégées (AMP) de TRISTAO et d'ALCATRAZ ;
- Les plans d'eau des aires centrales des réserves naturelles du Sanctuaire de Faune de l'île Cabri, de l'île Blanche et de l'île Corail ;
- L'intérieur de la zone dont la limite extérieure est 4 demi mille marin (926 mètres) autour du Sanctuaire de Faune de l'île Cabri, de l'île Blanche et de l'île Corail ;
- En deçà de la ligne de base, à l'exception de la pêche à la ligne et de la pêche à pieds (PAGPM, 2022).

Aperçu des différentes pratiques de pêche en Guinée

D.1.1.1.1. Pêche artisanale traditionnelle

Est considérée comme pêche artisanale maritime traditionnelle, toute pêche s'exerçant à pied ou à l'aide de navires de type pirogue, non motorisés, dont le mode de propulsion est la pagaie ou le voile et opérant avec des engins de pêche comme le filet maillant, l'épervier, la ligne, la palangre ou la nasse. L'exercice de la pêche artisanale traditionnelle, sous réserve du respect du code de la pêche maritime et ses textes d'application, n'est pas subordonné à l'obtention d'une autorisation, ni au paiement d'une redevance. Il est exclusivement réservé aux pêcheurs de nationalité Guinéenne. L'usage de tout engin autre que ceux autorisés par le PAGPM 2022 constitue une infraction et est puni conformément à la loi en vigueur.



Figure 6. Exemple de pêche artisanale traditionnelle (Source: A.Malapert & A. Mabinty Camara Biotope, 2024, Biotope)

D.1.1.1.2. Pêche artisanale motorisée

Est considérée comme pêche artisanale maritime motorisée, toute pêche s'exerçant à l'aide de navires de type pirogue, non pontés, de longueur Hors Tout (LHT) inférieure ou égale à vingt-quatre (24) mètres, propulsés par un moteur dont la puissance est inférieure ou égale à 60 Chevaux-vapeur (CV), qui n'utilisent pas de moyens mécaniques pour mouiller ou relever les engins de pêche embarqués,

qui ne conservent leur capture à bord que par la glace ou par le sel, et opérant avec des engins passifs à l'exception de la senne coulissante. (Source: Aboubacar Mabinty Camara Biotope, 2024)



Figure 7. Exemple de pêche artisanale motorisée (Source: A. Mabinty Camara, 2024 Biotope)

D.1.1.1.3. Pêche semi-industrielle

Est considérée comme pêche semi-industrielle maritime, toute pêche exercée par un navire ponté, de longueur hors tout inférieure ou égale à 25 mètres. Le navire doit avoir une capacité inférieure ou égale à 45 GT (Gross Tonnage), et propulsé par un moteur de puissance supérieure à 60 chevaux-vapeur (CV) et inférieure ou égale à 250 CV, qui utilise des moyens mécaniques pour mouiller ou relever les engins de pêche embarqués, qui ne conservent leur capture à bord que par la glace ou par le sel. **La pêche semi-industrielle est réservée exclusivement aux pêcheurs de nationalité guinéenne.**

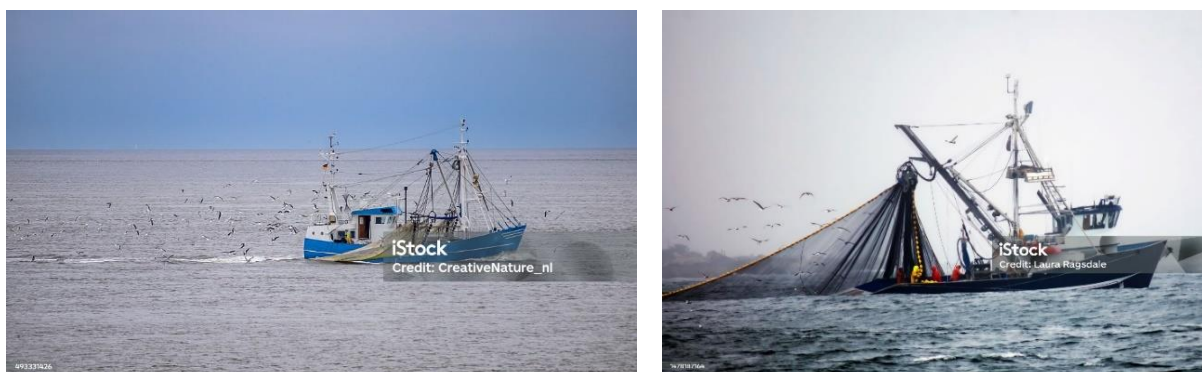


Figure 8. Exemple de pêche semi-industrielle (Sources: [istockphoto.com/](https://www.istockphoto.com/) / <https://www.leslignesbougent.org/>)

D.1.1.1.4. Pêche industrielle

Est considérée comme pêche industrielle maritime, toute pêche exercée au moyen de navires pontés dont la puissance motrice est supérieure 4 deux cent cinquante (250) chevaux-vapeur (CV), qui utilisent des moyens mécaniques pour mouiller ou relever les engins de pêche embarqués, et qui conservent les captures à bord par la congélation, la glace ou l'eau réfrigérée (PAGPM, 2022).



Figure 9. Exemple de pêche industrielle (Sources: Pierre Gleizes ; D. Theoron)

Dans cette étude, nous nous **concentrons sur la pêche artisanale traditionnelle** sachant qu'elle partage l'habitat du Dauphin à bosse de l'Atlantique, ainsi qu'une partie de ses ressources.

D.1.2 Activités minières

La Guinée est le premier exportateur mondial de bauxite. Il a connu une augmentation de sa production qui est passée de 17,6 Mt en 2010 à 33,2 MT en 2016 pour atteindre plus de 103 millions de tonnes en 2022. Le pays en est aujourd'hui le deuxième producteur mondial derrière l'Australie et le premier fournisseur de la Chine, le plus important producteur d'aluminium au monde. La Guinée possède plus d'un tiers des réserves mondiales de bauxite, soit près de 40 milliards de tonnes dont 23 milliards de tonnes localisées dans la région de Boké (DEPF, 2020). Elle représente également plus de 90% du trafic export de la bauxite de l'Afrique sub-saharienne. Ses exportations ont atteint 102 Mt en 2022 (Ministère des Mines et de la Géologie, 2022).

La bauxite guinéenne a été expédiée pendant de longues années aux ports européens (notamment ceux de l'Espagne, de l'Ukraine, de l'Irlande et de l'Allemagne) ainsi qu'aux ports de l'Amérique du Nord (les États-Unis et le Canada) pour un tonnage de 16 MT sur la période 2007-2015. Le trafic maritime de la bauxite est resté stable en termes du volume et de répartition géographique. A partir de 2016, ce dernier a enregistré de fortes hausses grâce aux exportations du consortium SMB/WAP² depuis le Port de Boké vers la Chine. Ainsi, le port fluvial de Boké est devenu un hub portuaire en Afrique de l'Ouest, et il est reconnu, depuis septembre 2018, par l'Organisation Maritime Internationale après son enregistrement au Système mondial intégré de renseignements maritimes.

²Fondé en 2014, le consortium SMB (la Société Minière de Boké)/WAP (Winning Africa Port) regroupe quatre partenaires mondiaux dans les domaines de l'extraction, de la production et du transport de bauxite. La République de Guinée, partenaire du projet, est actionnaire à hauteur de 10%. Depuis sa création, SMB-Winning a investi plus de 1 milliard de dollars US dans ses activités extractives dans la région de Boké. Le consortium, qui emploie directement plus de 9.000 personnes a également construit et gère deux terminaux fluviaux. La production de SMB-Winning s'élève à 36 millions de tonnes en 2018 (DEPF, 2020).

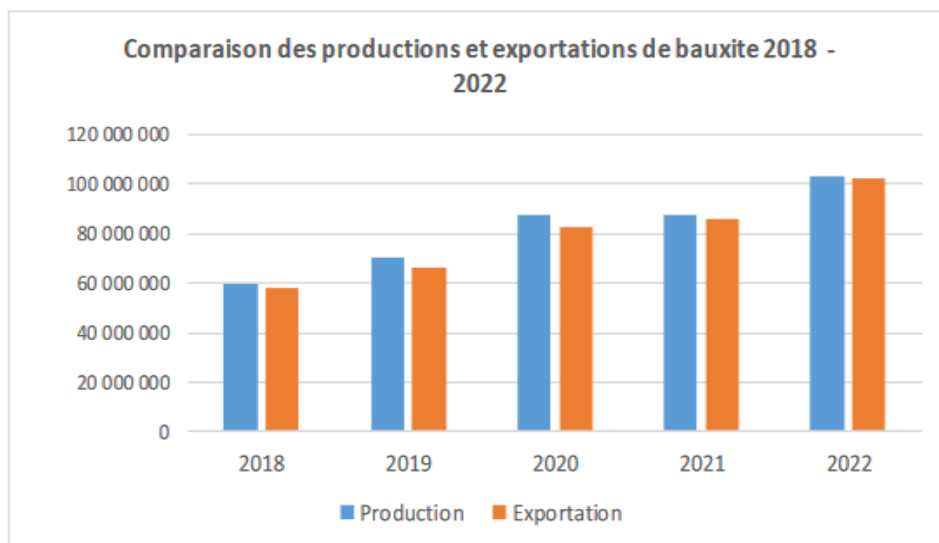


Figure 10. Graphique présentant l'évolution de la production et de l'exportation de la bauxite de 2018 à 2022 en Tonnes (Ministère des Mines et de la Géologie, 2023)

Aussi, l'activité minière doit être considérée dans l'ensemble de sa chaîne de valeur et s'étend donc au-delà du processus d'extraction. Elle implique ainsi tout un ensemble d'activités et d'infrastructures côtières et marines potentiellement impactantes pour la biodiversité, et notamment pour le Dauphin à bosse de l'Atlantique, telles que :

- Infrastructures côtières : ports, quais, convoyeurs, bassins, et activités associées pour la construction et la maintenance de ces infrastructures (e.g. dragage, piling, etc.)
- Infrastructures marines : bateaux-station qui récupèrent les minerais des barges afin de les charger dans des bateaux cargo qui exporteront ces matières premières à l'étranger
- Traffic maritime : avec l'augmentation de l'activité minière en Guinée, il est à prévoir une augmentation du trafic maritime des barges remorquées entre les quais de chargement des minerais et les cargos arrimés au large, alors qu'il est déjà important (e.g. Rio Nuñez qui connaît une importante fréquentation de bateaux miniers descendant des différents ports entre Boké en amont de l'estuaire – e.g. Missira, Katougouma, Dapilon, Dougoula, Kamsar ; et le bateau-station au large, avant d'être exporté à l'étranger par cargo).

Enfin, les perspectives de développement d'usines de raffinage pour traiter la bauxite localement constituent une menace potentielle supplémentaire à long-terme pour la biodiversité marine. Ces perspectives étant néanmoins essentielles pour le développement économique de la Guinée, ces projets devront être très strictement encadrés et menés dans le cadre de standards internationaux (e.g. Norme de Performance n°6 de la Société Financière Internationale - SFI, Norme Environnementale et Sociale n°6 de la Banque Mondiale), afin de limiter leurs impacts sur l'environnement et la biodiversité, et par là-même sur les populations qui dépendent des services écosystémiques pour leur survie. C'est le cas par exemple pour les pêcheurs qui dépendent de la vente des poissons, ainsi que les consommateurs des différentes ressources halieutiques.



Figure 11. Exemple d'infrastructures liées aux activités minières dans le Rio Nuñez (en haut : barge de bauxite transportée vers les cargos au large ; en bas : quai et convoyeur pour charger la bauxite dans les cargos)

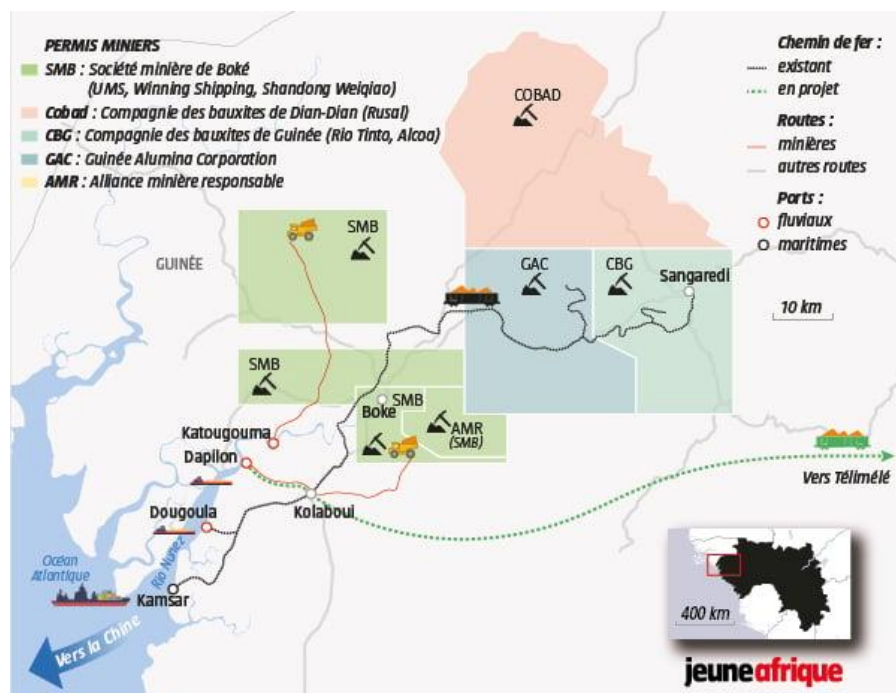


Figure 12. Localisation de ports au niveau du Rio Nuñez (Source : Jeune Afrique)

D.1.3 Autres activités humaines liées au milieu marin et côtier

Avec 90% du commerce extérieur réalisé par voie maritime, le secteur du transport maritime est incontournable en Guinée. Si le port de Conakry concentre l'essentiel du transit de marchandises, des projets de ports minéraliers pourraient alléger à terme son engorgement (dont le port de Kamsar déjà en activité) et le voir se consacrer aux activités non minérales et au transit des marchandises des pays enclavés. Le Port Autonome de Conakry a enregistré de 2014 à 2018, un trafic total de 5.745 navires toutes catégories confondues, soit une moyenne annuelle de 522,27 navires. Sur la même période, le trafic marchandises a enregistré 70.326.733 tonnes (import + export + transit) soit une moyenne annuelle de 5.860.561,08 tonnes.

Enfin, la riziculture³, aquaculture ainsi que la production de sel sont des activités menées par les communautés locales en mangrove et contribuent ainsi à sa déforestation, qui constitue l'un des facteurs de dégradation et de destruction des habitats de nombreuses espèces marines (Weir et al, 2011).



Figure 13. Brûlage de mangrove dans la région de Kamsar

³ Production du Riz de mangrove (Bora Malé en Soussou, « riz de boue » ou « riz de vase »), qui constitue près d'un quart de la production guinéenne de riz.

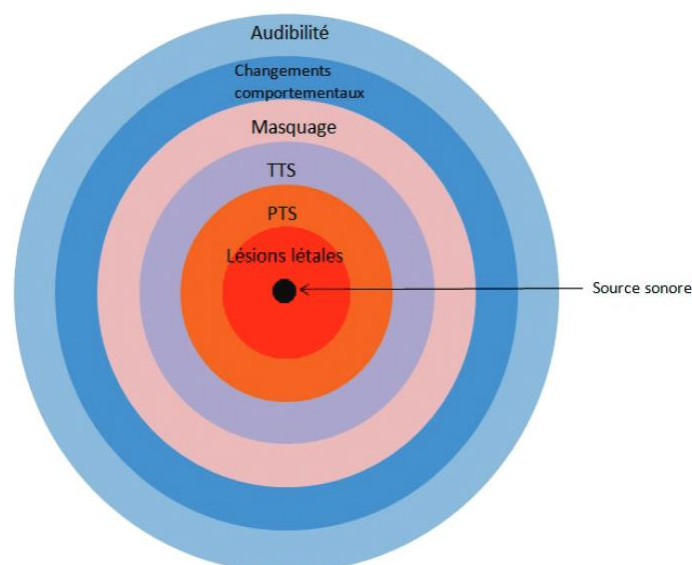
D.1.4 Potentiels impacts des activités anthropiques sur le milieu marin et côtier et en particulier sur les cétacés

Ces différentes activités anthropiques impactent ainsi directement et indirectement les habitats côtiers et marins (mangroves, habitats benthiques, etc.) ainsi que la faune. Ainsi, les impacts potentiels, directs et indirects, à court, à moyen ou à long terme, sont :

- La perte et fragmentation d'habitats,
- La pollution de l'air et de l'eau,
- Le dérangement de la faune (cf. encadré ci-dessous),
- La pollution lumineuse,
- Les collisions avec certaines espèces telles que les mammifères marins,
- Les espèces envahissantes.

Concernant les émissions sonores et vibrations, les réactions des organismes marins sont de différents types et dépendent de l'espèce concernée, de l'intensité du bruit et de la durée d'émission. Elles peuvent entraîner des phénomènes de masquage acoustique et ainsi provoquer une perturbation des modes de communication, jusqu'à des lésions létales directes pour les cétacés ou potentiellement favoriser les collisions. On distingue plusieurs niveaux de dérangement (MTES, 2020, cf. figure ci-dessous) :

- Tolérance : les animaux perçoivent le bruit mais ne réagissent pas lors de l'émission sonore (zone d'audibilité),
- Changements comportementaux : réactions d'évitement ou de fuite, interruption de l'activité en cours, modifications du profil de plongée et/ou du rythme respiratoire,
- Masquage : les émissions nécessaires aux individus pour leur communication ou leur perception de l'environnement sont masquées par les bruits d'origine anthropique,
- Baisse du niveau d'audition : la sensibilité auditive des animaux diminue. Cette baisse peut être temporaire (TTS : Temporary Threshold Shift) ou permanente (PTS : Permanent Threshold Shift) ;
- Lésions létales : la puissance du bruit émis provoque des lésions souvent mortelles pour les animaux. Elles concernent surtout les organes de l'audition, mais peuvent également toucher d'autres organes (poumons, vessie natatoire, etc.).



Dans le contexte de notre étude, ces différents degrés d'impact sont très pertinents. Au niveau d'impact le plus bas, les dauphins de la zone entourant le port de Kamsar ou tout autre port important sont susceptibles de subir des niveaux accrus d'hormones de stress induits par les vibrations constantes et le bruit sous-marin associés à la construction d'installations côtières et/ou au trafic maritime dans la zone. Ce bruit sous-marin peut masquer les communications importantes qui permettent aux groupes de dauphins de rester ensemble (en particulier les mères et leurs petits), ou peut interférer avec l'écholocation des dauphins - essentielle pour la navigation et la détection de la nourriture.

- Certains dauphins peuvent être tellement perturbés par le bruit sous-marin constant qu'ils quittent une zone qui leur servirait d'habitat principal pour se nourrir, se reposer ou allaiter.
- En plus du bruit sous-marin, la construction, le dragage et les activités côtières associées à la construction de ports et au transport de produits miniers dans l'habitat principal des dauphins peuvent introduire des polluants nocifs dans l'eau et/ou augmenter la turbidité de l'eau. L'augmentation de la turbidité ou la perturbation des fonds marins peut réduire les populations de poissons ou de crustacés disponibles dont se nourrissent les dauphins, ce qui les expose à un risque de malnutrition ou les oblige à chercher de la nourriture dans des habitats moins adaptés.
- Les polluants, tels que les métaux lourds et autres produits chimiques utilisés dans les activités minières ou agricoles à terre, peuvent être entraînés dans la mer par la pluie et entrer dans la chaîne alimentaire marine. Ces produits chimiques sont stockés dans la graisse des petits animaux filtreurs, qui sont ensuite mangés par de petits poissons, qui sont ensuite mangés par de plus gros poissons. Les concentrations de produits chimiques nocifs ont tendance à augmenter à chaque niveau progressif de la chaîne alimentaire. Les dauphins étant des prédateurs supérieurs, ils courent le plus grand risque d'accumuler des polluants à des niveaux toxiques. Des études ont montré des taux élevés de mortalité chez les premiers-nés des dauphins femelles exposés à des niveaux élevés de toxines tout au long de leur vie. On pense que ces décès sont dus aux toxines accumulées dans la couche de graisse de la mère et transmises au petit par son lait.
- Les polluants et les changements de salinité de l'eau peuvent également affecter directement les dauphins en provoquant des maladies de la peau et/ou en diminuant leur condition physique générale et leur résistance aux maladies et aux agents pathogènes.

D.1.5 Efforts d'enquêtes

Ci-dessous le tableau récapitulatif des chiffres clefs des efforts d'enquêtes déployés tout au long des 3 missions de l'étude socio-écologique.

Zone	Nb de jours	Nb d'enquêteurs (quantitatif)	Nb de pêcheurs (quantitatif)	Nb de miniers ayant répondu	Nb entretiens qualitatifs	Conservateurs de la nature	Corps de la marine	Femmes mareyeuses et fumeuses	Chef.fe de port	Autorités admin locales
Forécariah	5	6	202		28	5	4	8	9	2
Grand Conakry	4	4	123		21	3	2	7	8	1
Kamsar	7	5	242		34	2	5	8 dont 2 mareyeurs	13	6
TOTAUX	16	5 enquêteurs en moyenne	567	3	83	10	11	23	30	9

Tableau 4. Efforts d'enquêtes par zone et types d'acteur interrogé.

Tableau 5. Moyennes d'enquêtes pour les 2 types de questionnaire.

	Durée moyenne d'entretien	Nombre d'enquête par jour	Nombre d'enquête par jour par personne
Entretien pêcheurs	29 min	35-36	7
Entretien qualitatif	45 min	5	5 (toujours une équipe de 2 enquêteurs)

D.2 Résultats des enquêtes

Ces résultats se basent sur les données issues de 567 entretiens quantitatifs auprès de pêcheurs et 83 entretiens qualitatifs d'autres parties prenantes de la filière halieutique. Ces entretiens ont été menés au cours de 3 missions d'enquêtes pendant l'année 2023 (cf. [section C.3](#)).

D.2.1 Pression de pêche

Afin d'avoir un meilleur aperçu de l'évolution de la pression de pêche, la question « *Est-ce que le nombre de personnes qui pêchent ici a changé au cours des 10 dernières années ?* » a été posée. Les résultats mettent en évidence que le nombre de pêcheurs a effectivement augmenté depuis 10 ans, en particulier dans la zone de Kamsar et Tristao, avec plus de 88% de pêcheurs ayant répondu que ce nombre est en augmentation dans cette zone (cf. graphique ci-dessous). Il est donc probable que la pression de pêche ait elle aussi augmenté (utilisation de l'évolution du nombre de pêcheurs en proxy).

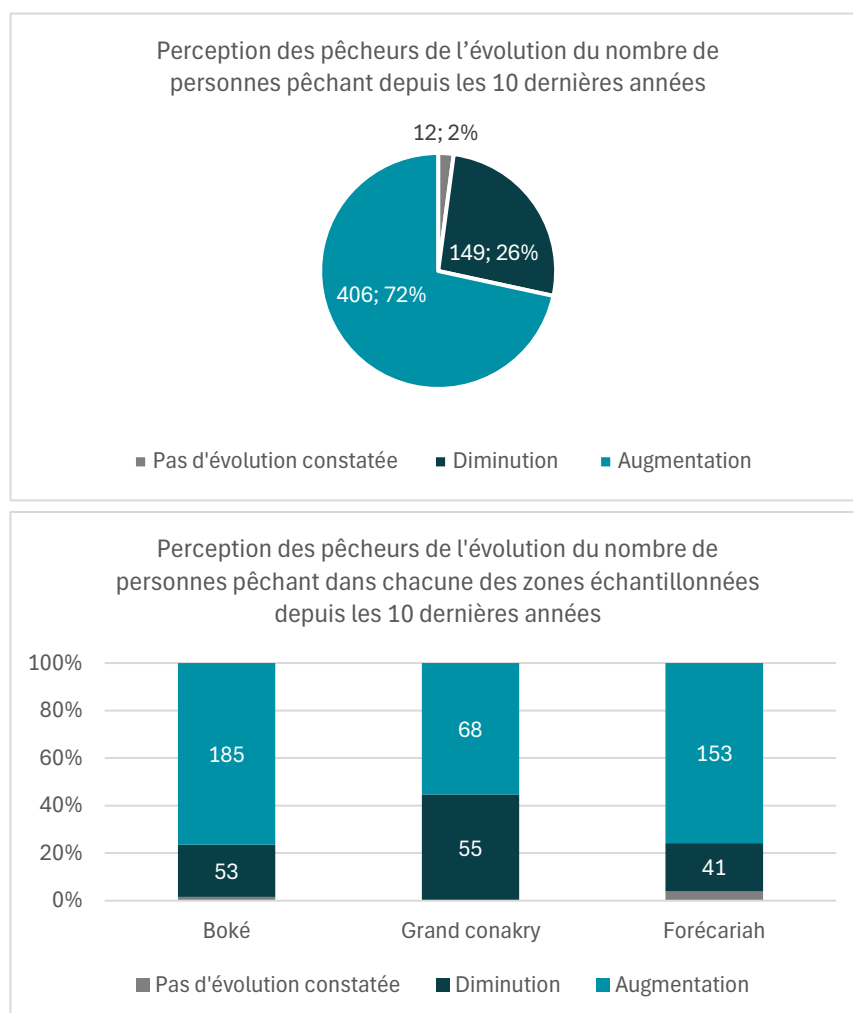


Figure 14. Perception des pêcheurs de l'évolution du nombre de personnes pêchant depuis les 10 dernières années dans les zones échantillonnées (Haut : à l'échelle globale ; bas : détails par zone échantillonnée)

D.2.2 Connaissance des dauphins et distinction entre les différentes espèces de dauphin

Parmi l'échantillon, 99.6% des pêcheurs interrogés disent savoir ce qu'est un dauphin. En effet, après description proposée par les interrogés, ils sont 93.8% à le décrire correctement d'après l'enquêteur avec des caractéristiques qui sont unique pour les dauphins (et pas les requins, lamantins, etc)..

Ils sont 79.0% à ne connaître qu'un seul type de dauphin contre 10.7% qui en connaissent au moins 2 espèces différentes. Parmi les espèces citées à partir de la planche photographique, 54.1% citent le Dauphin à bosse de l'Atlantique, 49.5% citent le Grand dauphin, 7.3% citent le dauphin commun et 7.8% ne savent pas ou n'ont rien renseigné.

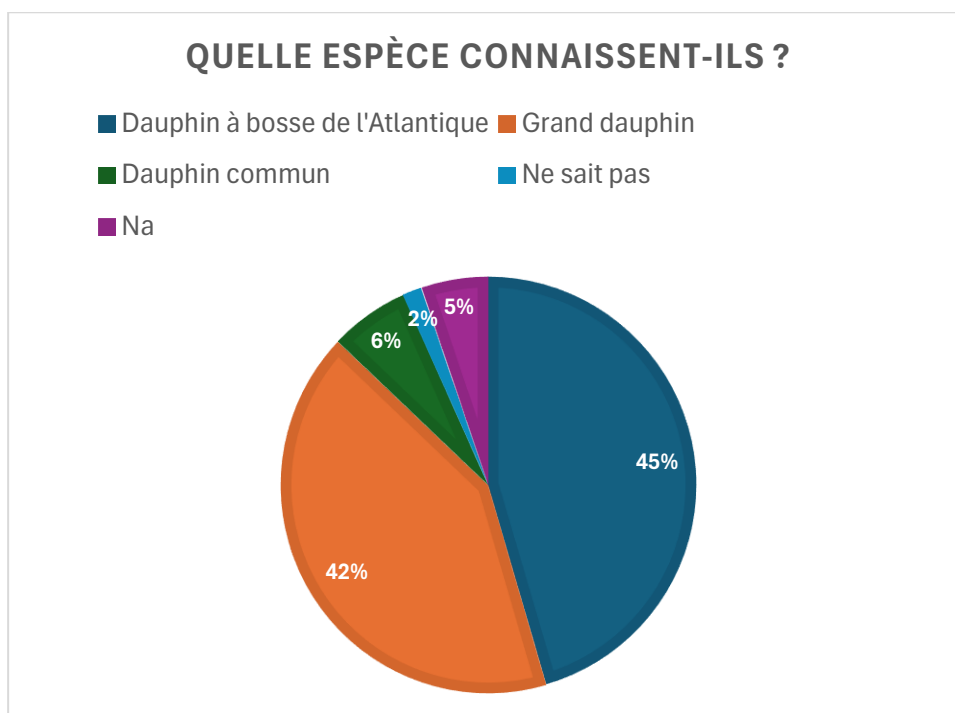


Figure 15. Les espèces de dauphins connus par les pêcheurs de l'échantillon qui connaissent le dauphin (99.6% du total).

Cette tendance se retrouve dans les 3 différentes zones, à la différence que les pêcheurs de Grand Conakry ne citent pas le dauphin commun :

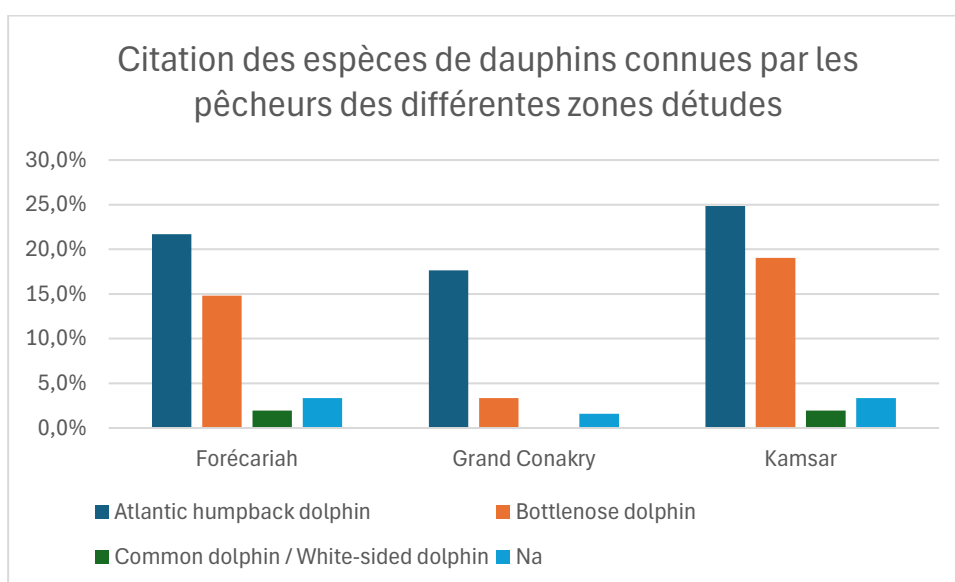


Figure 16. Les espèces de dauphins connues et citées par les pêcheurs en fonction des zones d'études.

La difficulté particulière de cette étude réside dans la relative fiabilité dans la différenciation des deux espèces les plus citées : entre le Grand dauphin et le Dauphin à Bosse de l'Atlantique. En effet, d'après les descriptions données par les pêcheurs en général, nous pouvons distinguer 2 catégories de dauphins entre elles :

- Les dauphins communs, « petit et avec une tache blanche au ventre » :

« Avec un museau, une bosse sur le dos, noir avec de larges nageoires mais une couleur blanche sur le ventre. »

Ibrahima Sory, Sourinènè (Forécariah), février 2023



Figure 17. Illustration issue de la fiche d'identification des dauphins pour les pêcheurs : le dauphin commun (CCAHD).

- Et les grands dauphins ET dauphins à bosse de l'autre, « gros et noir » :

« Grand et noir, avec une bosse sur le dos et une bouche légèrement longue. »

Ibrahima, Rapata (Forécariah), février 2023

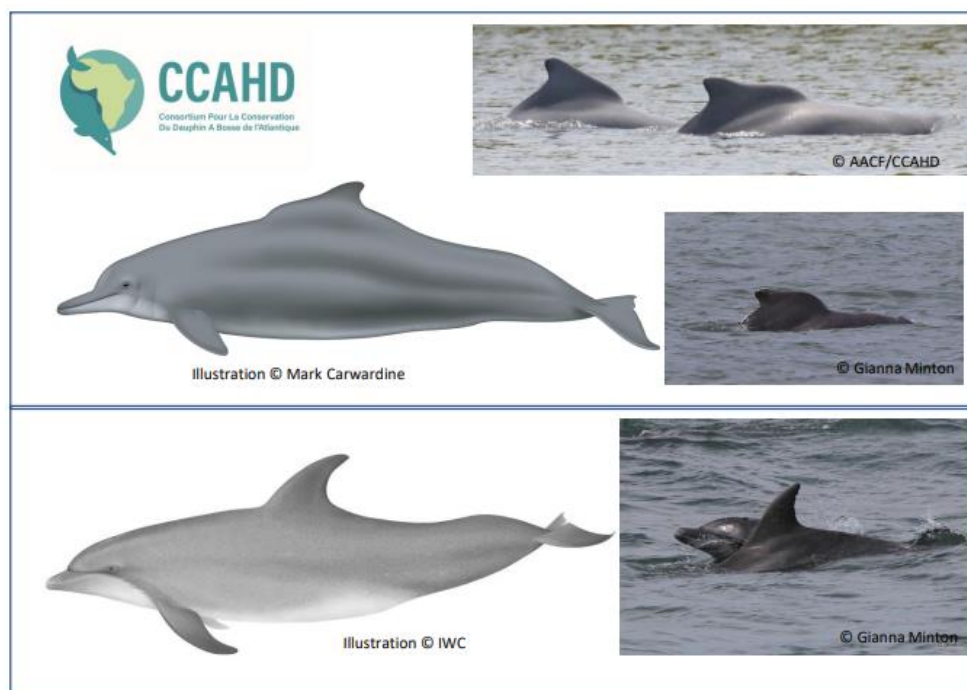


Figure 18. Illustration issue de la fiche d'identification des dauphins pour les pêcheurs : le dauphin à bosse de l'Atlantique et le grand dauphin (CCAHD)

En effet, ces descriptions physiques ne permettent pas d'être plus précis. La « bosse au dos » souvent évoquée est un terme pour citer l'aile en général et non la bosse du *Sousa Teuszii*.

Sur les 10.7% du total des pêcheurs qui disent connaître 2 ou plus espèces de dauphins, certaines descriptions semblent faire une bonne différenciation entre les espèces de ces grands spécimens en se basant notamment sur la couleur plus noire foncée pour le grand dauphin :

« L'un de grande taille et de couleur noire, l'autre de couleur grise avec une bosse. »
Fodé, Rapata (Forécariah), février 2023.

Nous ne pouvons également pas être sûr que chaque citation du DBA dans les autres questions est fiable.

D.2.3 Perceptions sur l'abondance des dauphins et saisonnalité de leur observation

Perception de l'abondance

- Le mot abondance est le premier mot qui vient à l'esprit de 2% des pêcheurs interrogés quand on leur pose la question « quel est le premier mot vous venant à l'esprit que vous associez au dauphin ? ».

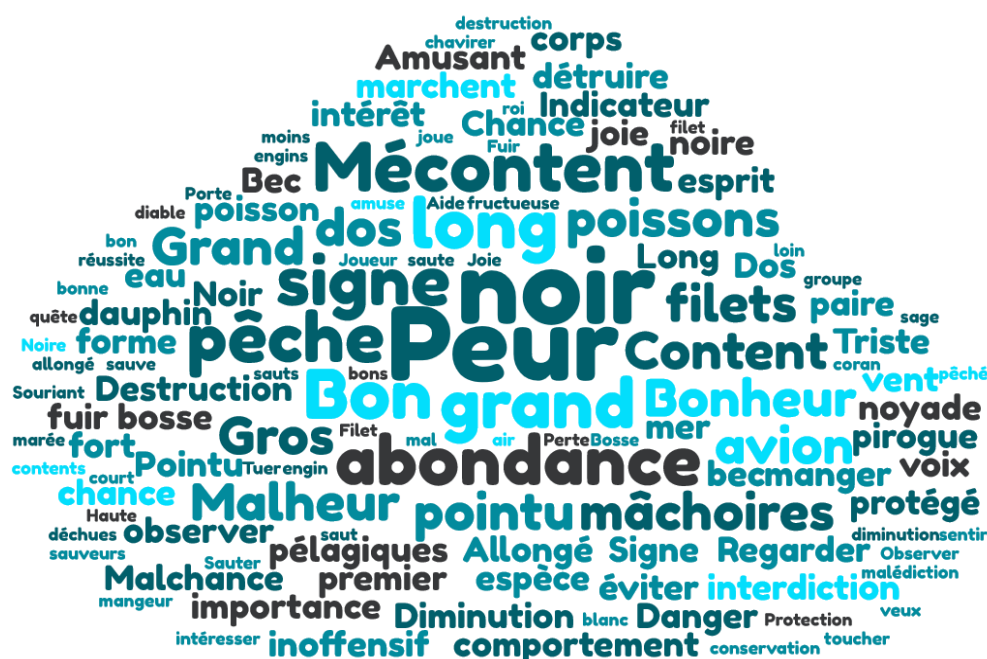


Figure 19. Nuage des mots qui viennent en premier à l'esprit des pêcheurs quand ils pensent au dauphin.

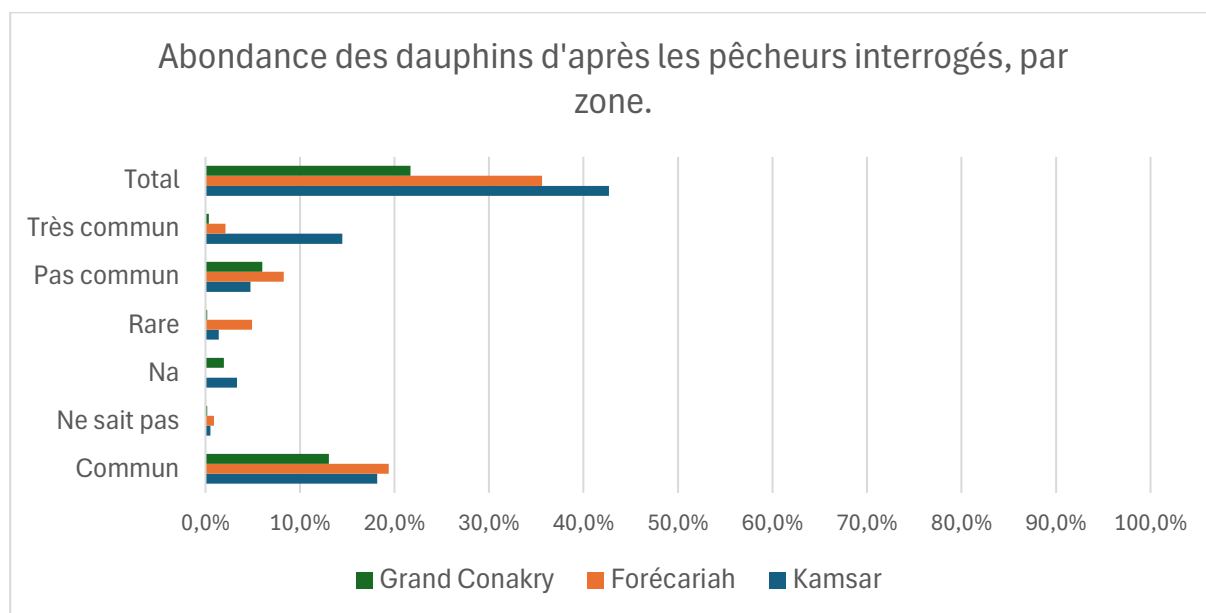
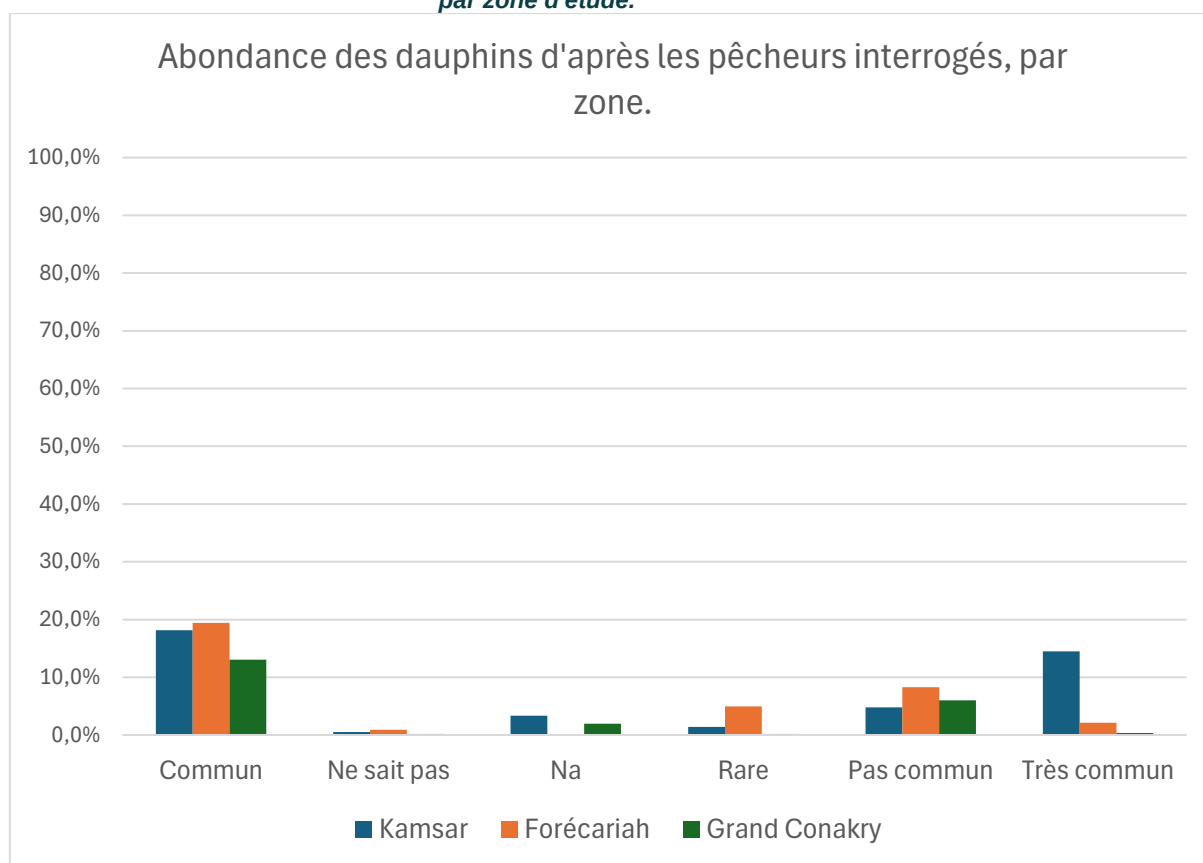


Figure 20. Opinion des pêcheurs de l'échantillon sur l'abondance des dauphins, réparties par zone d'étude.



Ces réponses permettent de constater que les pêcheurs en général considèrent les dauphins comme commun dans leur environnement pour plus de 50% des répondants à cette question. Nous pouvons constater une légère différence en fonction des zones d'études mais la tendance générale reste la

même : les dauphins sont considérés comme très commun à commun par la majorité des pêcheurs des 3 zones (voir graphique ci-dessus) .

En ce qui concerne la constatation d'un changement d'abondance du dauphin au cours de la vie des pêcheurs, il y a une majorité de réponses pour « oui, j'ai constaté un changement », à 37,6% de pêcheurs, par rapport à la négative avec 22,9% de répondants. Les perceptions de ce changement sont présentées en détails dans le graphique ci-dessous

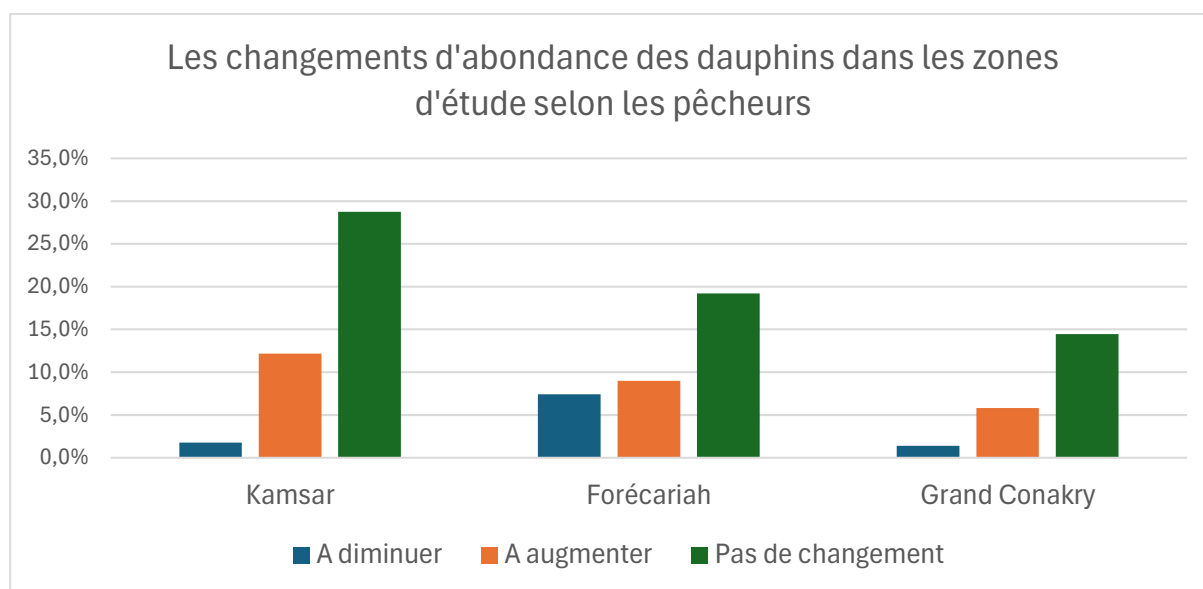


Figure 21. Type de changements d'abondance des dauphins constatés par les pêcheurs dans les zones de l'étude.

Lorsque les pêcheurs disent observer un changement, ils témoignent plutôt d'une augmentation de leur nombre : 27% de l'échantillon total contre 10,6% qui déclarent une diminution et 62,4% qui ne déclarent pas de changement. Et ce surtout à Kamsar, ce qui est corrélé avec les témoignages oraux : les enquêteurs ont rapporté que les pêcheurs de cette zone sont persuadés que nous sommes l'origine de cette augmentation. En effet, ils pensent que lors de son passage, l'équipe chargée de l'inventaire écologique en bateau a mis du produit dans l'eau pour que les dauphins se multiplient.

Nous pouvons ici supposer et identifier un biais de l'enquête : les pêcheurs sont tentés de dire que les dauphins augmentent pour que nous les aidions à diminuer leur population afin de limiter la prédation des dauphins sur leurs filets de pêche.

Saisonnalité des observations

Les dauphins semblent être observés plus souvent en saison sèche (pour 55.4% de l'échantillon) surtout à Kamsar. Mais cela est à relativiser avec le fait que cela correspond aussi à la saison où les pêcheurs se trouvent le plus souvent en mer pour leur activité.

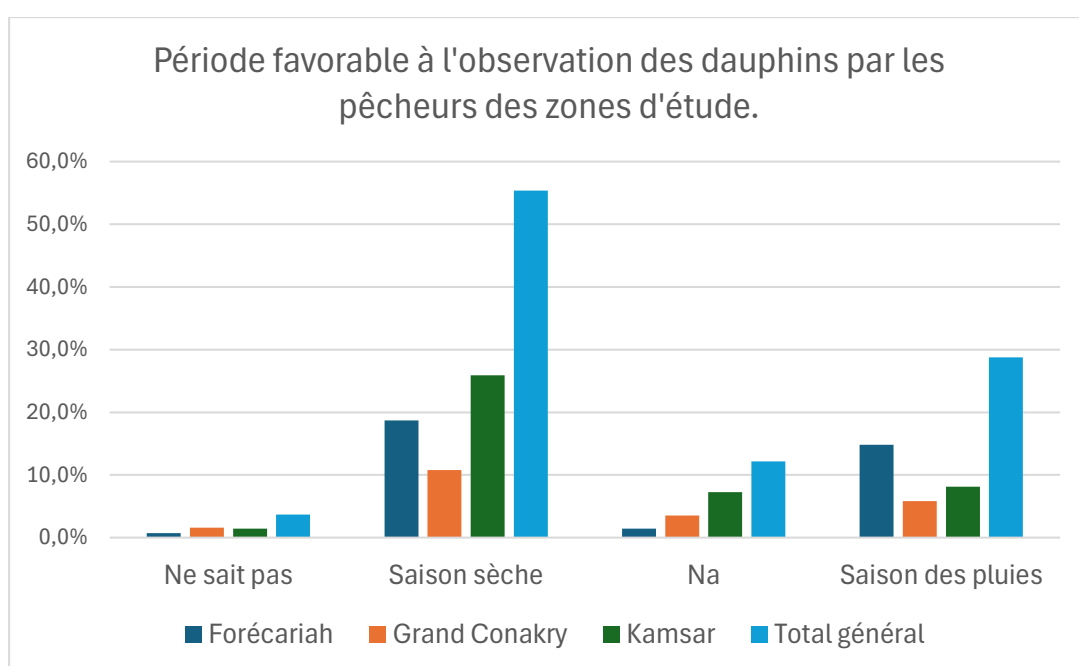


Figure 22. Période d'observation des dauphins par les pêcheurs des zones d'étude.

D.2.4 Prises accidentelles

Nombre et espèce(s) concernée(s) :

Parmi l'échantillon, 9,3% des pêcheurs disent avoir déjà été témoins d'une prise accidentelle de dauphin. Les zones où il semble y en avoir le plus sont celle de Forécariah et Kamsar avec respectivement 22 et 21 cas, soit environ une répartition de 40% des cas de prises accidentelles observés pour chacun des zones d'études, entre les années 1996 et 2023.

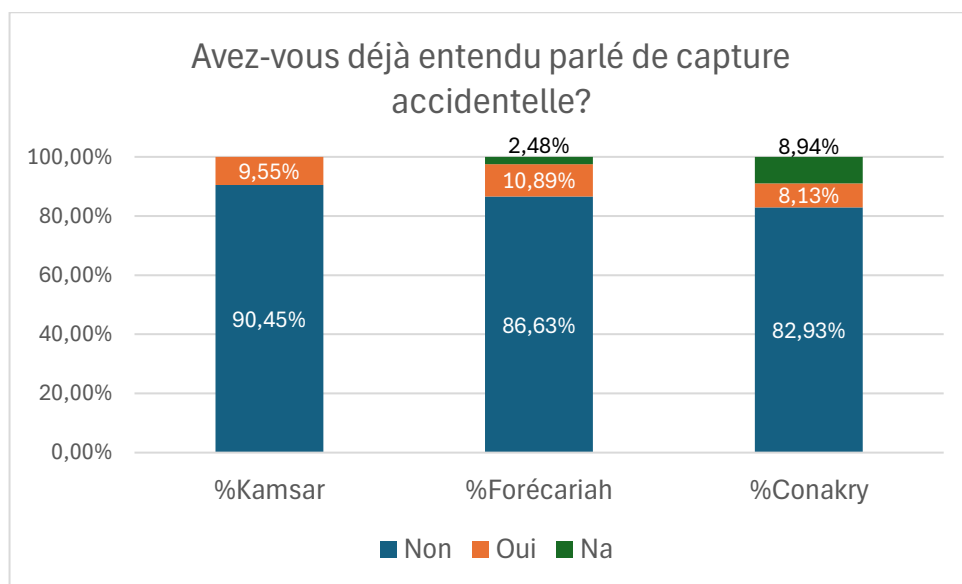


Figure 23. Cas de capture accidentelle relevée par les pêcheurs de la zone d'étude (9.3% du total).

L'espèce qui semble le plus concernée par les prises accidentelles est le Grand dauphin d'après la répartition ci-dessous. A noter que ce résultat est cohérent avec la fréquence à laquelle les interactions entre pêcheurs et dauphins ont été observées lors des inventaires en bateau : la majorité des interactions étaient avec des Grands dauphins.

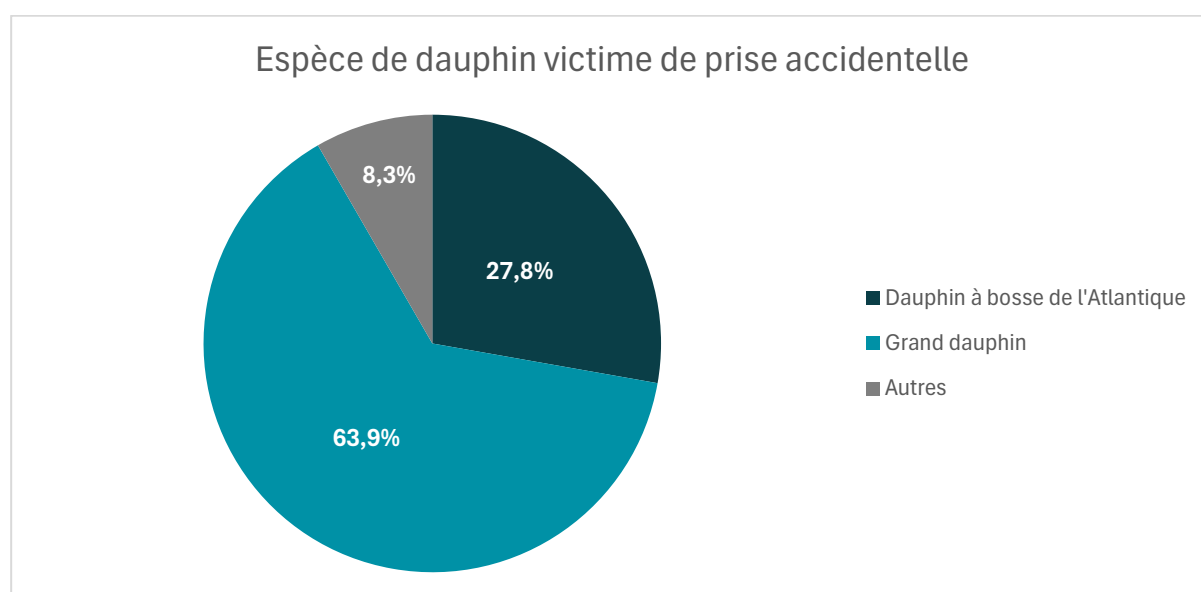


Figure 24. Espèces de dauphins victimes de prise accidentelle (d'après 9.3% du total).

Très peu de cas de dauphin pris par des filets fantômes (0.7%) ont été recensés lors de cette enquête. Toutefois, il n'est pas possible de tirer de conclusion de cette observation sachant que la probabilité de détection est bien plus faible que pour des prises accidentelles lors de pêches.

Causes des prises accidentelles

Parmi les occurrences relevées d'accidents avec des dauphins, les différents types d'engin de pêche ou d'embarcation à l'origine sont présentés ci-dessous. Il n'y a malheureusement pas assez d'occurrences pour pouvoir différencier les types de filets responsables des prises accidentelles, toutefois, il ressort de ces résultats que les filets sont les plus impactants.

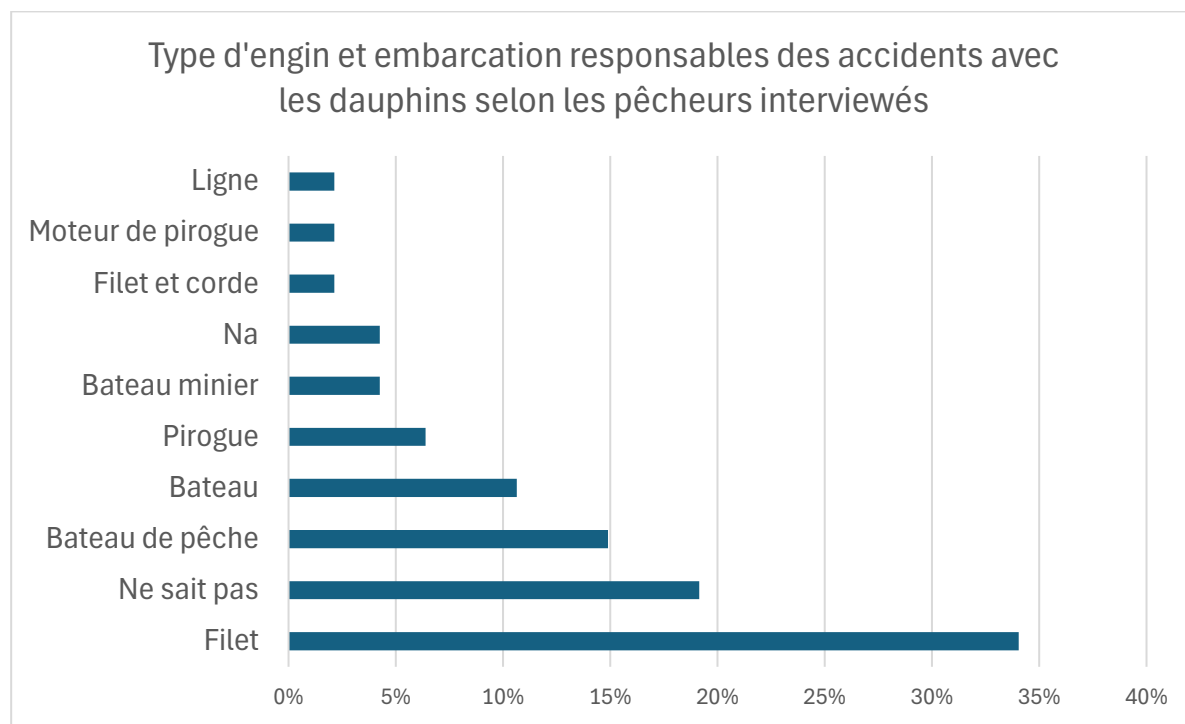


Figure 25. Type d'engin ou embarcation responsable des accidents avec les dauphins au large des côtes guinéennes selon les pêcheurs interviewés

Que font-ils des corps ?

Sur 23 réponses qui indiquent ce qu'ils ont fait du dauphin victime de prise accidentelle 52% indiquent ne rien en faire ou le relâcher, tandis que les 48% autres disent l'avoir dépecé, vendu et/ou consommé. Il semblerait y avoir cette tendance à consommer les dauphins accidentés surtout du côté de Kamsar (mais les réponses sont trop peu nombreuses pour que cette tendance soit significative et en tirer une vraie différence entre les zones).

Même si dans la plupart des cas, les pêcheurs ne font rien des dauphins attrapés, les relâchent ou enterrent les dauphins morts, ces prises accidentelles sont parfois l'occasion de pêche opportuniste. Comme en témoigne cette citation :

« J'ai attrapé un grand dauphin dans la pirogue et je l'ai accidentellement introduit dans mon filet. je l'ai débarqué à Koukoudé et les habitants sont venus prendre la viande pour la consommer ».

Alia de Douania à Forécariah

D.2.5 Échouages

Les pêcheurs de notre échantillon ont déjà vu des dauphins échoués pour 45.15% d'entre eux. C'est un événement fréquent pour les populations côtières.

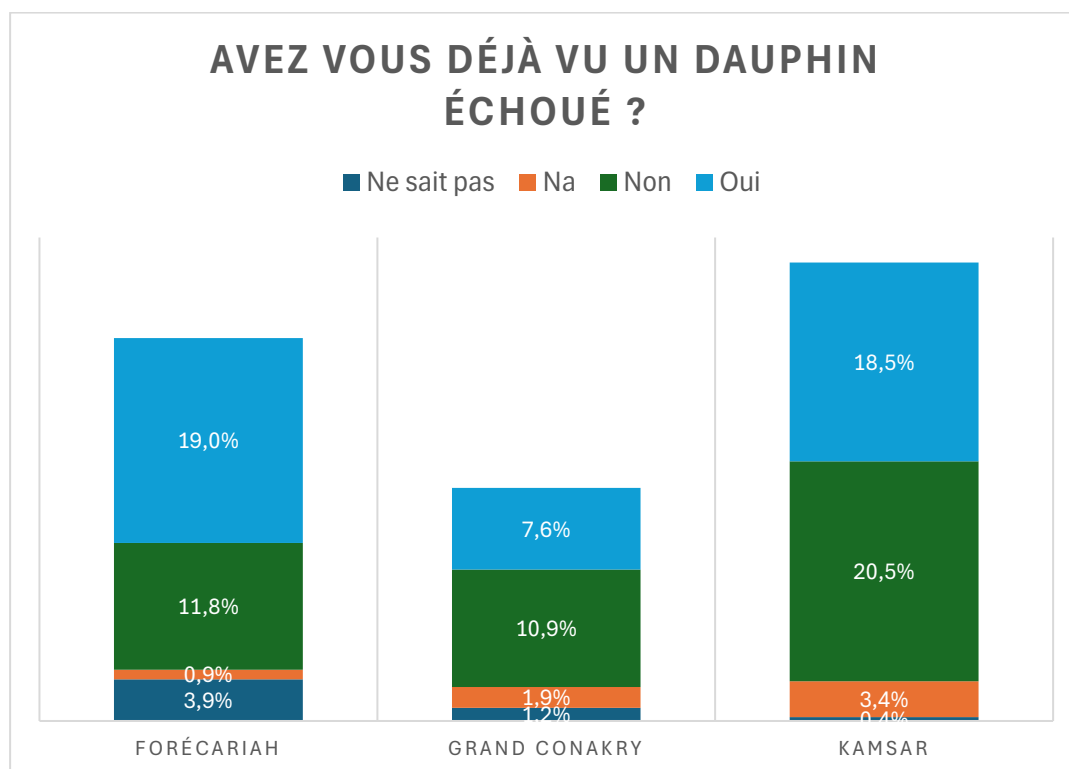
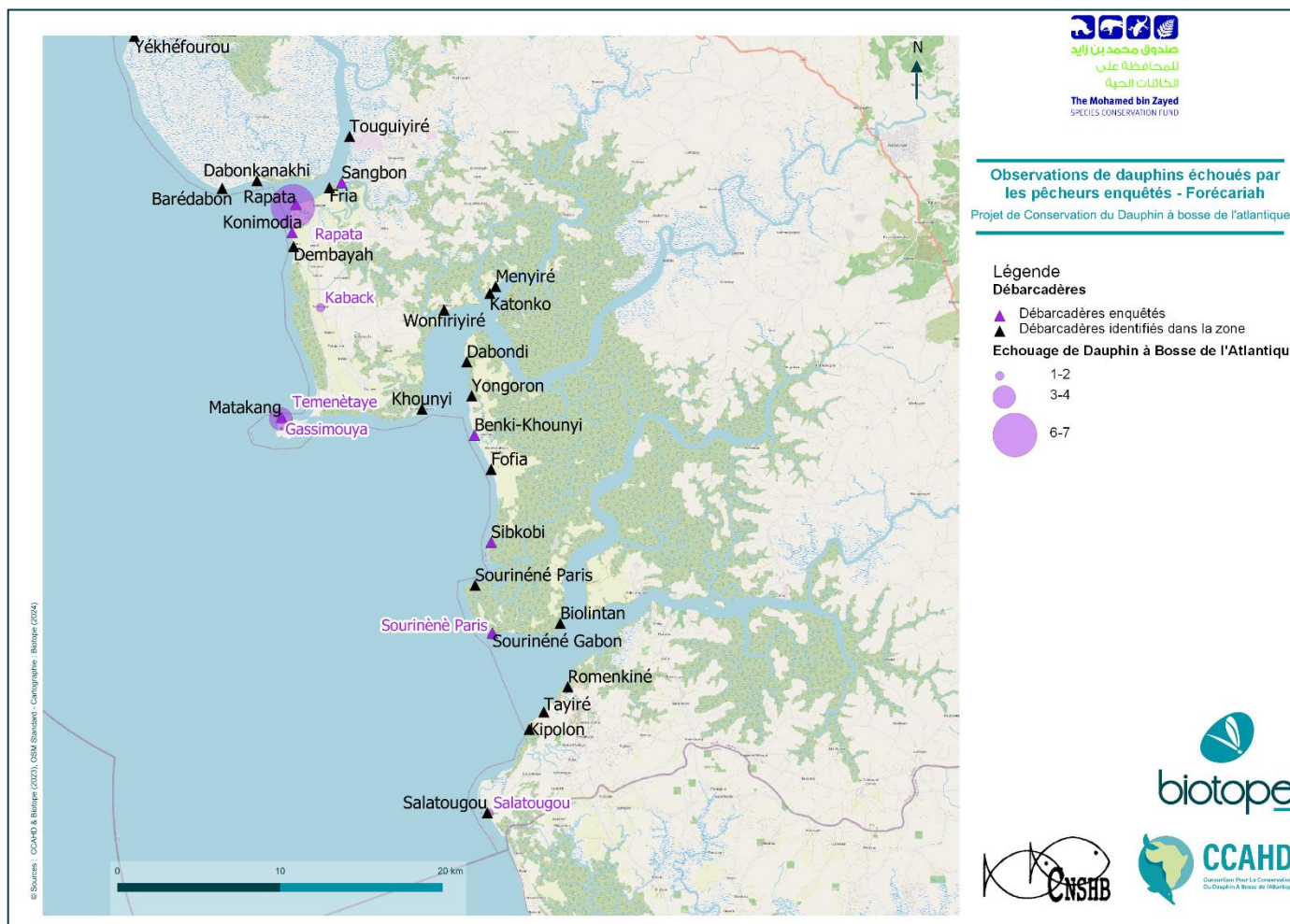


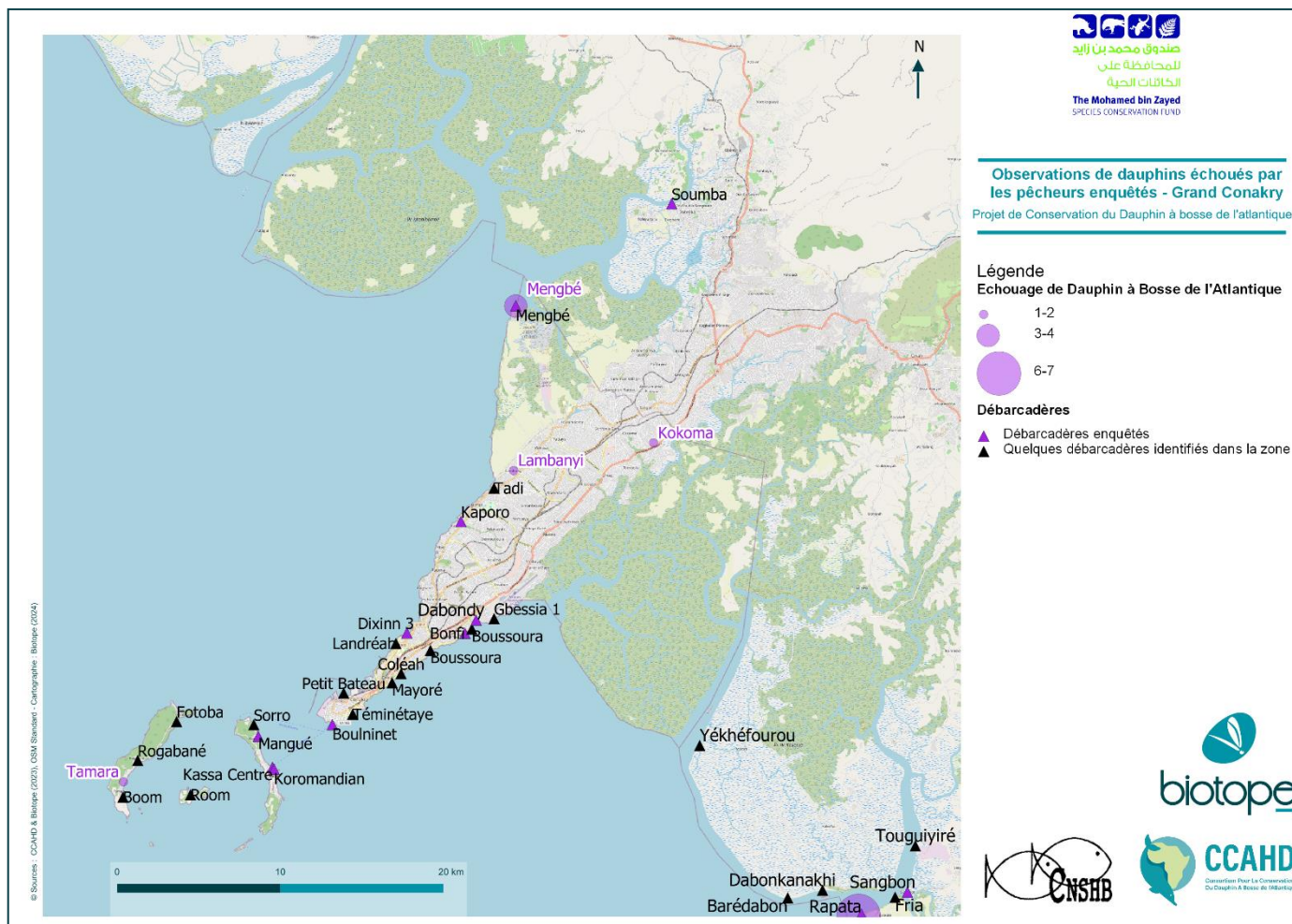
Figure 26. Cas d'échouages relevés par les pêcheurs de la zone d'étude (d'après 45.15% du total).

Il est intéressant de noter que les pourcentages de répondants indiquant qu'ils ont été témoins d'échouages sont 2,5 fois plus élevés à Forécariah et Kamsar que pour Grand Conakry. Les explications potentielles de ce phénomène seront explorées dans la discussion.

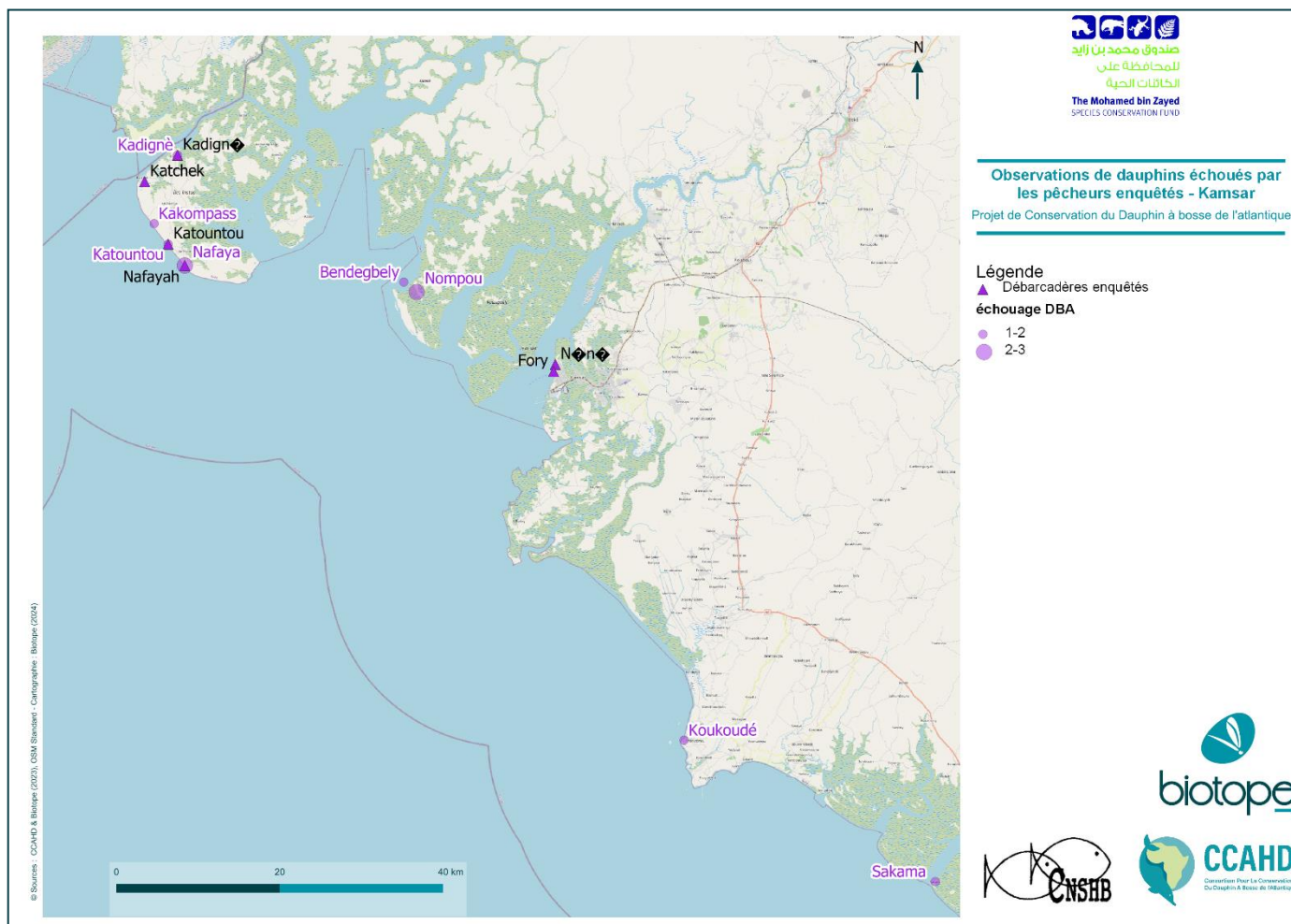
Répartition des cas d'échouages de Dauphin à Bosse de l'Atlantique cités lors des entretiens (du sud au nord) : la taille du cercle mauve est proportionnelle au nombre d'échouage.

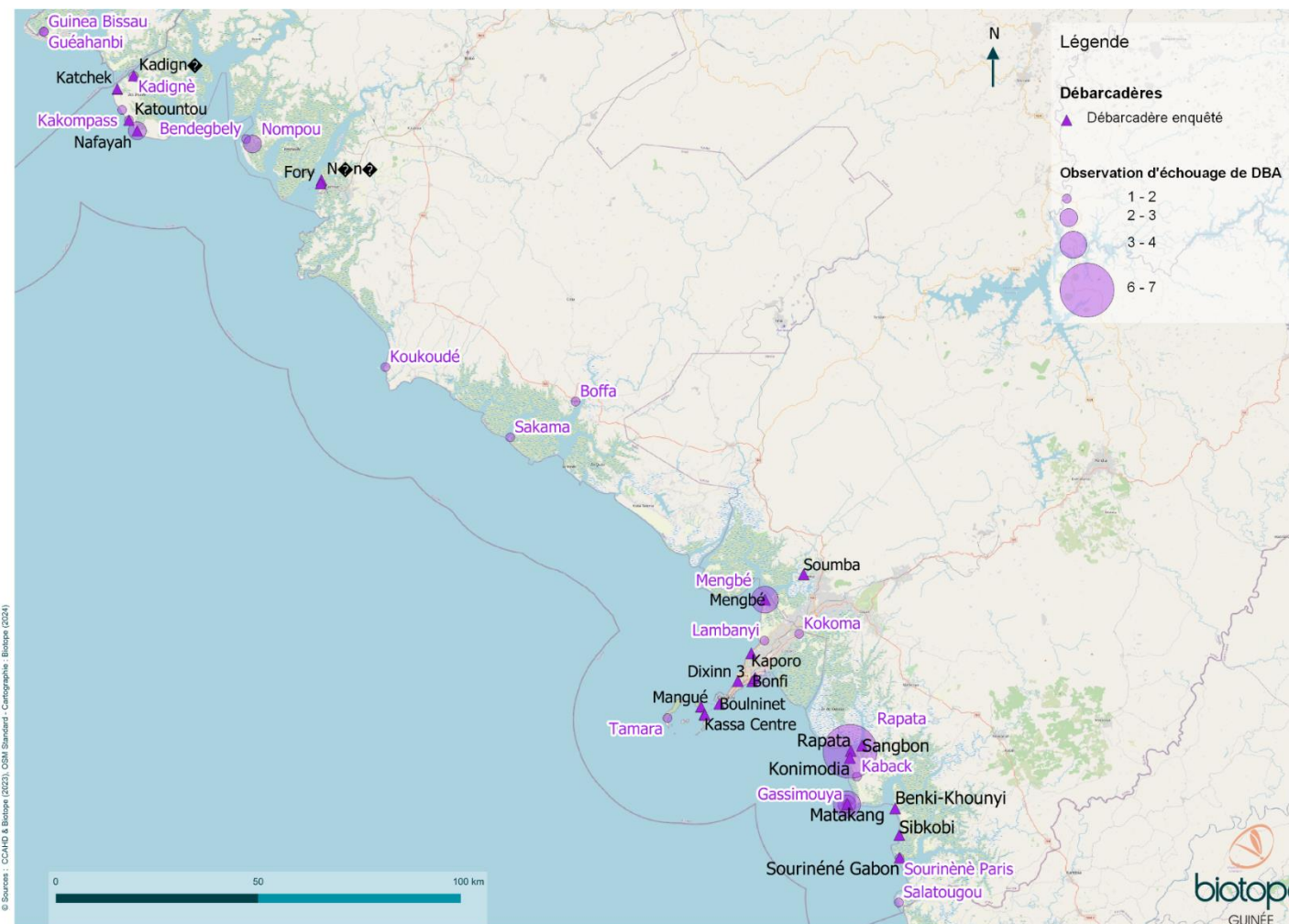


Carte 1. Observations des dauphins à Bosse de l'Atlantique échoués, d'après les pêcheurs de la zone de Forécariah.



Carte 2. Observations des dauphins à Bosse de l'Atlantique échoués, d'après les pêcheurs de la zone de Grand Conakry.





Carte 3. Observations des dauphins à Bosse de l'Atlantique échoués, d'après les pêcheurs des 3 zones étudiées.

Les espèces les plus concernées :

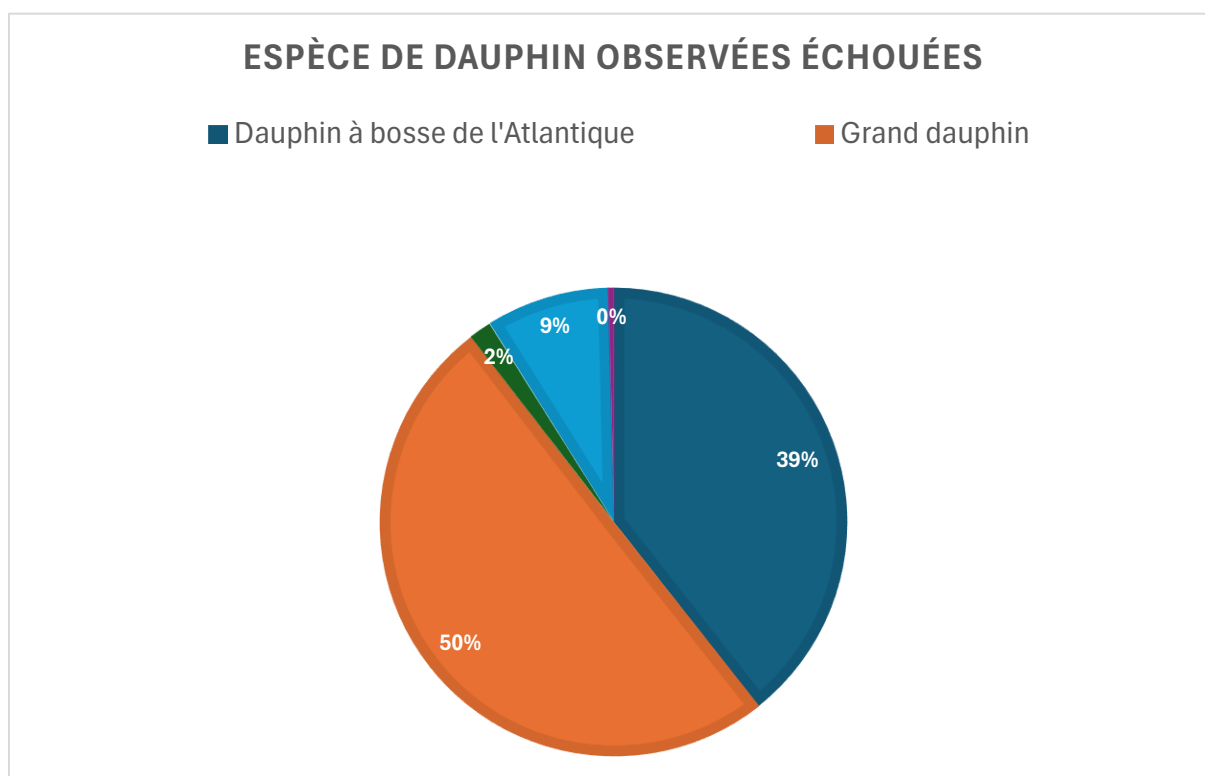


Figure 27. Espèces retrouvées le plus fréquemment échouées sur les plages guinéennes (d'après 45.15% du total).

Que font-ils des cadavres en cas d'échouage ?

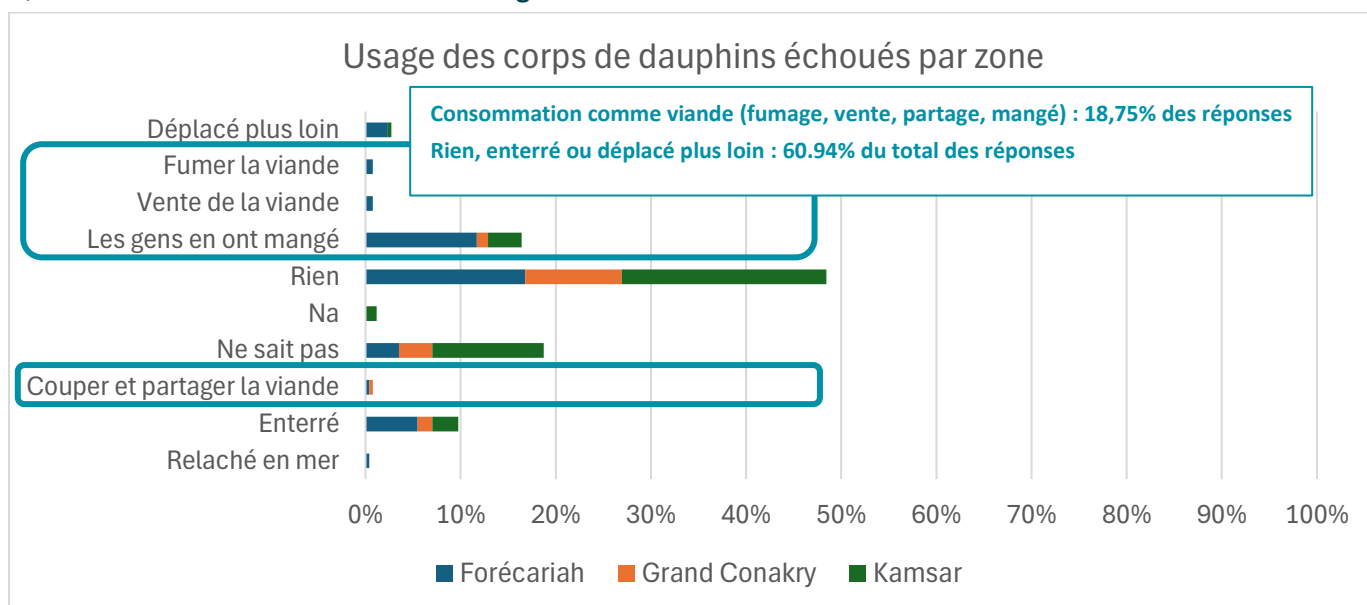


Figure 28. Usage des cadavres de dauphins échoués sur les plages des côtes guinéennes par zone d'étude (d'après 45.15% du total)

D.2.6 Chasse

Malgré les cas fréquents de consommation de viande de dauphin dans les cas de prise accidentelle ou éventuellement d'échouage, les pêcheurs ne semblent pas chasser volontairement le dauphin pour sa viande. En effet, c'est moins de 0.9% de l'échantillon des pêcheurs interrogés qui dit avoir entendu parler de chasse.

D.2.7 Le dauphin à bosse de l'atlantique et les écosystèmes côtiers et marins vus par les compagnies minières

Connaissance et observation des cétacés :

Les représentants des trois compagnies minières ayant répondu à notre questionnaire ne connaissent pas précisément le dauphin à bosse de l'Atlantique. Pour deux d'entre eux, ils connaissent cette espèce grâce aux supports de conservation, notamment ceux diffusés par Biotope. Pour l'un des miniers, il connaît bien cette espèce car il mène des campagnes d'observations annuelles. Cependant, aucun des répondants n'a jamais observé cette espèce. Concernant les autres cétacés, une seule observation de dauphins en mer (non identifiés) a été mentionnée. Ils observent surtout le lamantin.

Retours des compagnies minières sur leurs impacts sur le milieu marin :

Ils n'évoquent pas d'incident avec leurs bateaux ni avec les pêcheurs de la zone pour les miniers menant des activités d'enquêtes et de suivi auprès de ces derniers. Tous leurs différents déchets semblent traités correctement afin d'éviter leur rejet en mer.

Cependant, ils ont une activité maritime intense : bateaux et barges circulent régulièrement. L'un des répondants mentionne même un dragage régulier dans le chenal d'accès et les bassins pour dégager l'accès, ce qui a un effet dévastateur sur l'écosystème marin de la zone.

Actions de conservation :

Ces compagnies minières mènent des actions de sensibilisation et de conservation sur leur site, notamment dans les villages alentours. Toutefois, leur niveau d'implication varie en fonction des résultats de leurs études d'impact et de leur propre volonté de mettre en œuvre les recommandations visant à atténuer ces impacts.

En effet, elles réalisent, selon leurs choix, les activités suivantes : des observations périodiques des mammifères marins autour de leur zone d'intervention, des campagnes de sensibilisation des pêcheurs et des communautés côtières, incluant les autorités, les jeunes et les femmes, des formations de leurs agents, du monitoring, l'emploi de para-techniciens pour identifier les espèces capturées par les pêcheurs, ainsi que des activités de surveillance.

E. Discussion

Les résultats de cette étude sur les interactions entre les activités anthropiques sur le littoral Guinéen et le dauphin à bosse de l'Atlantique sont discutables du fait de plusieurs raisons variées et complexes notamment l'imprécision de certaines données et des biais d'enquête. Toutefois, cette étude constitue à notre connaissance la première d'une telle ampleur en Guinée, afin de récolter des données sur les interactions entre les pêcheurs et autres parties prenantes avec les dauphins à bosse de l'Atlantique, *Sousa teuszii*.

Fiabilité des réponses

Tout d'abord, la reconnaissance des différentes espèces de dauphins par les pêcheurs peut être fiable dans certains cas, notamment pour distinguer le grand dauphin (DBA) et le dauphin commun. Cependant, des confusions peuvent survenir, surtout entre le grand dauphin et le dauphin à bosse de l'Atlantique, pouvant tout deux être regroupés sous la description "grand et noir".

Nous ne pouvons également pas être sûrs que chaque citation du DBA est fiable pour les autres questions sans vérification croisée en tout cas. Comme par exemple, en croisant chaque citation avec l'information de la localisation de l'observation (question 36.5.2) : proche des côtes ou en pleine mer, *Sousa teuszii* préférant les eaux peu profondes estuariennes au large.

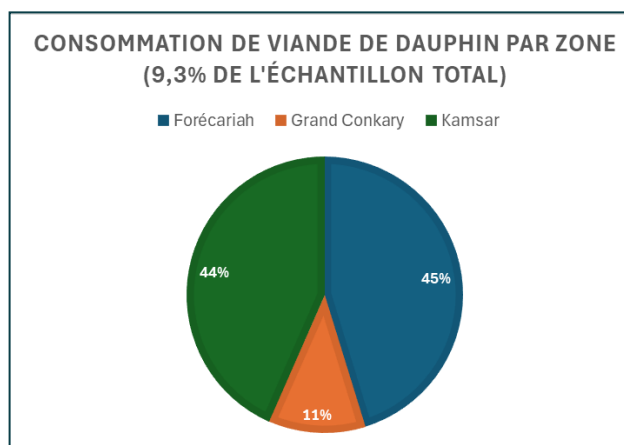
Biais d'enquête

Des biais d'enquête, notamment les biais de réponse et biais de l'enquêteur, constituent un aspect crucial à considérer. Les pêcheurs peuvent être influencés par leur désir de donner de bonnes réponses aux enquêteurs qui représentent des acteurs de la conservation, ce qui peut les amener à exagérer leur opinion favorable sur les dauphins. À l'inverse, certains peuvent mentir légèrement pour accentuer les problèmes causés par les dauphins, tels que la prédation sur les poissons dans leurs filets. Pour éviter cela au maximum, nous avons anticipé en amont lors de la formation des sociologues à ce qu'ils n'aient pas tendance à encourager une réponse plutôt qu'une autre ni à donner leur avis favorable ou défavorable à la suite d'une réponse donnée par le pêcheur. De plus, les enquêteurs devaient introduire le questionnaire par une introduction rassurant l'enquêté sur la nature anonyme et informative de celui-ci.

Résultats selon les zones étudiées

Les tendances varient également en fonction des zones d'étude. En effet, pour les cas d'échouages et de prises accidentelles, les régions de Forécariah puis Kamsar semblent compter plus d'observations que dans la zone de Grand Conakry.

C'est également à Kamsar que nous constatons une fréquence plus importante de consommation de viande de dauphin échoués.



Ce qui est logique car la tendance de consommation de viande de dauphin observée en Guinée est opportuniste. C'est-à-dire que les habitants des communautés côtières, dont les ressources alimentaires viennent exclusivement de la pêche, mangent cette viande lorsqu'ils la prélèvent sur les dauphins retrouvés déjà morts et dans de rares cas vivants mais pris dans les filets. Cela représente pour eux une source inattendue de protéines.

Les menaces et impacts sur les mammifères marins et leur milieu

A l'issue de la revue des documents disponibles ainsi que l'analyse des entretiens avec les pêcheurs et les parties prenantes, il est possible de conclure que les menaces pesant sur le DBA existent en Guinée, sont multiples et variées. La concurrence pour le prélèvement de poissons entraîne des conflits avec les pêcheurs, qui peuvent alors développer une opinion négative à l'égard des dauphins, allant jusqu'à utiliser des méthodes nuisibles comme l'épandage d'essence pour les éloigner (e.g. à Forécariah). La consommation opportuniste de viande de dauphin, bien que rare et non motivante pour une chasse directe car condamnée par la loi sur les espèces protégées, est également un facteur à prendre en compte. De plus, les dauphins sont vulnérables aux collisions avec les grands bateaux de pêche industrielle ou miniers, et plus classiquement, à la pollution des rivages, à la destruction des mangroves et à la méconnaissance générale de leur importance écologique dans la chaîne alimentaire.

Toutefois, aucune observation directe ni incident avec cette espèce n'a été rapporté. Par ailleurs, leurs impacts sur le milieu marin, notamment à travers le dragage et le trafic maritime, restent préoccupants pour l'écosystème local. Malgré des actions de sensibilisation et de conservation menées, l'implication de ces compagnies varie en fonction de leurs études d'impact et leur volonté à suivre les recommandations, laissant place à une marge d'amélioration dans l'atténuation des effets négatifs sur l'environnement.

Ces éléments mettent en lumière la nécessité de mesures de conservation adaptées et de sensibilisation accrue auprès des communautés de pêcheurs avec des activités d'éducation environnementale auprès des chefs de port, des pêcheurs, des mareyeuses, des autorités, des conservateurs, des travailleurs mais également auprès des élèves des zones côtières en collaboration avec les instituteurs. Il est également primordial de poursuivre le renforcement des capacités des conservateurs de la nature, des inspecteurs du CNSP ainsi que des agents de la marine.

F. Bibliographie

- ADEPA, 2011** : Projet : «Appui de la commission sous régionale des pêches pour le Développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des Aires marines protégées dans l'aménagement des pêches en Afrique De l'ouest ». Etude diagnostique des capacités des organisations professionnelles (op) de pêche, pages 34.
- AECOM, 2011** : Projet d'augmentation de la production de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG). Étude d'impact environnemental et social (EIES) Présentée au Ministère de l'Environnement de la Guinée.
- « **Annuaire Statistique 2016** », République de Guinée Ministère du plan et de la coopération internationale, Institut National de la Statistique (INS) - Edition du novembre 2017
- Baran, E. (2000)** : "Rôle des estuaires vis-à-vis de la ressource halieutique côtière en Guinée" Pp. 137-157 in Domain, F., Chavance P., & Diallo A. (Eds.) *La Pêche Côtière en Guinée : Ressources et Exploitation*. Paris : IRD.
- CPMG, 2015** : Code de la pêche maritime Guinéenne
- CNUCED, 2015**, : « Étude Sur Les Transports Maritimes », Rapport ITIE 2010 (Août 2012), Rapport ITIE 2016 (Juin 2018), Rapport ITIE 2017 (MAI 2019), « Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives – Guinée », République De Guinée
- DEPF, 2020** : Rapport sur le transport maritime des marchandises dans la façade atlantique de l'Afrique, du Maroc au Nigéria, 28_29pages.
- Diallo, S.T., Camara, M.H., Guilavogui, A., Diallo, B. et Sow, M. 2009**. Rapport synthèse sur le secteur de la pêche en Guinée. APPECCAO. Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura, BP 3738/39, Conakry, Guinée.
- DNPM / RRPP, 2023** : Rapport final recensement général du parc piroguier de la pêche artisanale maritime, 2023.
- Ecology and Environment Inc. and Kormos, R. 2008**. Critical Habitat Assessment Report, Guinea Alumina Corporation Project. Guinea, West Africa. Prepared for Guinea Alumina Corporation (GAC), July 2008.
- EEM, 2014**. Étude de base biologique pour l'ÉIES du Projet d'extension de la mine CBG. Rapport sommaire. 288 p.
- EEM, 2014**. Étude de base biologique pour l'ÉIES du Projet d'extension de la mine CBG. Annexe 3 : Results of a Rapid Baseline Survey of the Fishery Resources of the Rio Nuñez Estuary, North-west Guinea. 36 p.
- EEM, 2014**. Étude de base biologique pour l'ÉIES du Projet d'extension de la mine CBG. Annexe 4 : Inventaires des poissons et des macroinvertébrés aquatiques. 53p.
- EEM, 2014**. Étude de base biologique pour l'ÉIES du Projet d'extension de la mine CBG. Annexe 5 : A survey of the large mammals of Sangarédi and Kamsar in Boké préfecture. 61 p.
- EEM, 2014**. Étude de base biologique pour l'ÉIES du Projet d'extension de la mine CBG. Annexe 10 : Inventaire des amphibiens dans les sous-préfectures de Kamsar et Sangarédi (région de Boké). 36 p.
- IRD / CNSHB, 1999** : La pêche côtière en Guinée : ressources et exploitation, Chapitre 3.3.3, La pêche artisanale : histoire, structure, fonctionnement et Dynamique ;
- ITIE, 2023**. Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives de la République de Guinée. Rapport Assoupli ITIE 2021.
- MPEM, 2022** : ARRETE A/2021 / 2698 /MPEM/SGG PORTANT APPROBATION DU PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES PECHERIES MARITIMES POUR L'ANNEE 2022 LE MINISTRE, 12-15 et 25 pages.
- MITP, 2013** : Infrastructures Interurbaines, Conférence des partenaires et des investisseurs privés de la G à Abu Dhabi, 24-25 novembre 2013, 46p.
- « Le Secteur Portuaire En Afrique : Plein Cap Sur Le Développement », Publication de Proparco, Groupe Agence Française de Développement, SP&D 26 - 2017
- Ministère des Mines et de la Géologie, 2022**. BULLETIN DE STATISTIQUES MINIERES. N°018. ANNEE 2022 (JANVIER - DECEMBRE)
- MTES, 2020**. Préconisations pour limiter les impacts des émissions acoustiques en mer d'origine anthropique sur la faune marine. Juin 2020. Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

G. Annexes

Figure 29. Planche des espèces de cétacés susceptibles d'être rencontrées fréquemment par les pêcheurs Guinéens, CCAHD 2023.

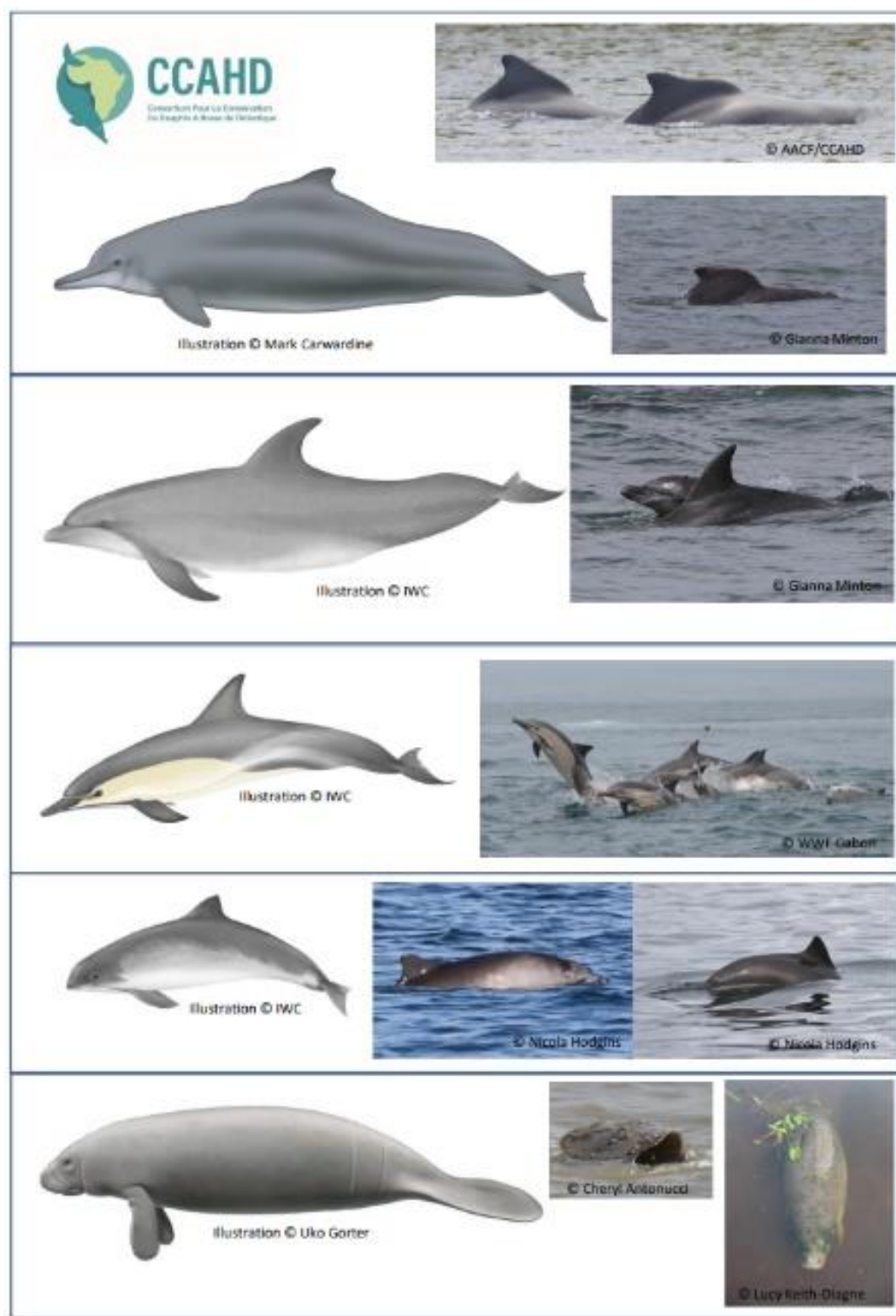


Tableau 6. Tableau récapitulatif des données issues des bulletins du CNSHB pour la préfecture de Forécariah, 2023.

Sous-préfecture côtière (6 sur 11)	Débarcadère (23)	Présence de dauphins	Nombre de pêcheurs	Contact			Autres informations par débarcadère		
				Nom	Fonction	Téléphone			
Benty	Romenkiné								
	Tayiré								
	Kipolon								
	Salatougou								
	Benty						à 2km de la frontière Léonnaise Peut camper, sur pilotis		
Farmoréah	Touguiyiré								
	Menyiré								
	Katonko								
Kaback	Rapata		500 Pêcheurs	Mamadou DIAWARA	Chef de port	620723244	OK/		
	Fria			M. Bangoura Chef de port Kaback	Chef de port	629774490	622018563/ mauvaise adresse		
	Konimodiah		Plus de 500 pêcheurs	Aboubacar Sosso Camara	Chef de port	623661786	OK/		
	Dembayah								
	Matakang	oui (DBA)	Plus de 400 pêcheurs	Abdoul Aziz Soumah	Chef de port	627161096	Peut camper OK/		
	Khounyi	oui (DBA)		Sekou Madi	Chef de port	625702424			
	Wonfiriyré			Colonel Akai	Sous-préfet de Kaback	627946132			
Kakossa	Yékhéfourou						Sur pilotis		
	Barédabon	oui (DBA)							
	Dabonkanakhi								
	Khili-Firi	Oui (DBA)							
Kallia	Dabondi (Kaléah)								
	Yongoron						Sur pilotis		
	Benki-Khounyi								
	Fofia						Sur pilotis		
	Sibkobi	oui (DBA)		M'ma Sory	Représentant chef de port	621431268	Peut camper, sur pilotis		
	Souri néné	oui							
	Souriné né Paris	oui					Sur pilotis		
	Souriné né Gabon		Plus de 300 pêcheurs	Fala TOURE	Chef de port	622263551	Sur pilotis/ OK		
	Biolintan								
Sangbon									
Mafarennya (NA sur la carte)	Sangbon		Plus de 200 pêcheurs	Ousmane Cissé	Chef de port	610235128	OK		
	Moribaya ?								
	Senguélé ?								
Préfecture du littoral	pêcheur	Fumeuse	Mareyeuse	Propriétaire	Sécheuse	Charpentier	Mécanicien	Total général	Pourcentage (%)
FORECARIAH	3504	2160	2544	667	7	27	9	8 918	14,69

Tableau 7. Fiches supports pour les entretiens (embarcations et engins de pêche)

EMBARCATIONS DE LA PECHE ARTISANALE EN GUINEE	
Groupe des Membrures	Salan non Motorisé
Description	Photo
Petit Salan - Le « sala » en Sierra Léone, ou « salan » en Guinée est d'origine léonaise ; - Assemblage des planches avec de le squelette - Salan petite taille (5 à 7m) de longueur - Largeur 0,60 à 1m et un creux de 0,60 cm environ ; - Elle est propulsée à la voile et à pagaie, équipée d'un mat et d'une voile carrée à livarde. - L'équipage dépasse rarement trois (3) hommes ; - Poupe pourvue d'un tableau arrière droit relativement étroit sur lequel on fixe éventuellement un moteur ; - Proue pointue, plus haute que la poupe	



EMBARCATIONS DE LA PECHE ARTISANALE EN GUINEE

Groupe des monoxyles	Nom soussou : Gbankenyi
Description	Photo
• Origine Guinéenne • Semblable à celle d'un canoë de mer ; • Elle est formée d'une seule pièce taillée dans un tronc d'arbre ; • Elle est généralement propulsée à la pagaie ou à la voile mais les grandes unités, aux formes plus incurvées, peuvent être propulsées par moteur hors-bord ; • Poupe et proue pointues ; • Elle mesure pour la plupart entre 5 et 7 mètres de longueur ; • largeur de 70 à 90 cm et un creux en moyenne de 50 cm ; • Equipage 1 à 3 personnes maximums ; • Faible épaisseur des parois de la coque (8 à 9 cm) ; • Elle ne pèse pas beaucoup plus de 30 à 40 kg ; • Elle est exclusivement utilisée pour la pêche à la ligne dans les chenaux ;	 



EMBARCATIONS DE LA PÊCHE ARTISANALE EN GUINÉE

Groupe des Membres	Flimbote
Description	Photo
Origine Sierra-léonaise • Assemblage des planches avec du squelette • Une embarcation de grande taille (16 à 25m) de longueur • Largeur de 2 à 3m et un creux de 1,5 à 2m ; • Toujours motorisés avec des moteurs de puissance importante, 25 et 40 CV ; • Emplacement du moteur : in bord (intérieur) • Equipage en moyenne 5,4 membres ; • Poupe généralement semi-coupée et pointue, légèrement haute ; • Proue pointue, plus haute que la poupe (n'est pas en contact avec l'eau) ; • Munie de caisse isothermique ; • La Flimbote se distingue des Salan par sa double étrave qui lui donne une ligne plus fluide et élégante ;	



EMBARCATIONS DE LA PECHE ARTISANALE EN GUINEE

Groupe des Membrures		Nom Soussou : Yoli	
Description		Photo	
• Le Yoli est d'origine Sénégalaise • Assemblage des planches • Une embarcation de grande taille (12 à 25m) de longueur • Largeur de 2 à 4m et un creux de 1 à 2m ; • Toujours motorisés avec des moteurs de puissance importante, 25 et 40 CV ; • Emplacement du moteur : in bord (intérieur) • Equipage en moyenne 5,4 membres ; • Poupe coupée complètement haute (n'est pas en contact avec l'eau ; • Proue pointue, plus haute que la poupe (n'est pas en contact avec l'eau ; • Munie de caisse isothermique			



EMBARCATIONS DE LA PÊCHE ARTISANALE EN GUINÉE

Groupe des Membrures	Salan Motorisé
Description	Photo
*Salan taille moyenne - Le « sala » en Sierra Léone, ou « salan » en Guinée est d'origine léonaise ; - Assemblage des planches (membrures) - Une embarcation de taille moyenne (6 à 10m) de longueur - Largeur de 1 à 1,5m et un creux de 0,80 cm environ ; - Elle est propulsée par des moteurs de 9 à 15 CV ; - L'équipage dépasse trois (3) hommes ; - Poupe plus basse, pourvue d'un tableau arrière droit relativement étroit sur lequel on fixe un moteur (hors-bord) où à l'intérieur (in bord) ; - Proue pointue, plus haute que la poupe - Caisse isothermique facultative *Salan Grande taille ou « pampa » - Longueur : 10 à 18m - Largeur : 1,5 à 2m - Creux : 1 à 1,50m - Caisse à glace - moteur hors-bord de 25 CV	



LES ENGINS DE PECHE ARTISANALE EN GUINEE

I- Groupe des Filets maillants dérivants	
Filet maillant dérivant à Ethmalose (FMDE)	Nom local : Founfouyi
Description	Photo
• Origine soussou • Filet monospécifique • Espèces cibles : Ethmaloses ; Otolithes • Maille étirée : 50-80 mm • Chute : 4-7 m • Longueur : 100 -1000 m ; • Grosses bouées à l'extrémité ; • Embarqués sur les pirogues monoxyles gbenkenyi, les petits yoli, les salan à voile et à moteur. • Le plus commun dans les côtes	
Filet maillant dérivant à espèces démersales (FMDEd)	Nom local : Yolal
Description	Photo

LES ENGINS DE PECHE ARTISANALE EN GUINEE	
• Origine Sénégalaise • Espèces cibles : Otolithes ; machoirons ; barracudas ; capitaines • Maille étirée : 80-100 mm • Chute : 5-7 m • Longueur : 500 -900 m • Grosses bouées tous les 25 m	

II- Goupe des Filets maillants Calés	Nom local : Sèki yèlè
Filet maillant calé à petite maille (FMCpm)	Nom local : Sèki yèlè
Description	Photo
• Filet à mulets • Origine soussou • Espèces cibles : Mulets ; Otolithes ; machoirons ; capitaines • se caractérise par ses petites mailles • Maille étirée : 20-50 mm • Chute : 1-4 m • Longueur : 100 -500 m • Embarqué sur gbankenryi et des petits Salan non motorisés • Embarqué sur les petits Salans motorisés • Rencontrés à : Conakry ; Dubréka	



LES ENGINS DE PECHE ARTISANALE EN GUINEE	
Filet maillant calé à grandes mailles	Nom local : LiGotine/Yamban
Description	Photo
• Origine : Léonaise • Espèces cibles : Otolithes ; machoirons ; capitaines ; Barracudas • Se caractérise par ses grandes mailles • Maille étirée : 80-110 mm • Chute : 4-7 m • Longueur : 200 -1000 m • Utilisés à bord de petites et moyennes embarcations • Embarqué sur gbankenyi et des petits Salan motorisés ou non motorisés • Rencontrés partout dans les débarcadères	
Filet maillant calé à très grandes mailles (FMCTgm)	Nom local : Ligotine
Description	Photo
• Origine : Léonaise • Pêche : espèces de grandes tailles • Espèces cibles : Otolithes ; machoirons ; capitaines ; Barracudas ; raies et requins • Se caractérise par ses très grandes mailles • Maille étirée : 120-410 mm • Chute : 4-7 m • Longueur : 200 -1000 m • Utilisé à bord de grandes embarcations toujours motorisés • Embarqué sur les grands Salan motorisés ; flimbotes et les yoli • Rencontrés : Boké ; Boffa ; Conakry et Forécariah	
III- Groupe des filets maillants encerclant	



LES ENGINS DE PÊCHE ARTISANALE EN GUINÉE	
Filet maillant encerclant à Ethmalose (FMEE)	Nom local : Fanty/Bonga Yèlè
Description	Photo
• Origine : Ghanéenne et Guinéenne • Pêche : Monospécifique (Ethmalose) • Espèce : Ethmalose ; • Espèces accessoires : Otolithes ; machoirons ; • Se caractérise par ses particularités en pêche • Maille étirée : 60-65 mm • Chute : 9-20 m • Longueur : 600 -1400 m • Utilisé à bord de grandes embarcations toujours motorisés • Embarqué sur les grands Salan motorisés ; flimbotes • Rencontrés : sur tout le littoral mais généralement à Forécariah	
Filet maillant encerclant à Mulet (FMEM)	Nom local : Séki yèlè
Description	Photo
• Origine : Guinéenne • Pêche : Monospécifique (Mulet) • Espèce : Mulet ; • Espèces accessoires : Otolithes ; capitaines ; • Se caractérise par son encerclement en surface • Maille étirée : 40-50 mm • Chute : 4-6 m • Longueur : 400 -700 m • Embarqué sur les petits Salan motorisés ; • Rencontrés : Forécariah ; Conakry ; Dubréka	



LES ENGINS DE PECHE ARTISANALE EN GUINEE	
• Origine : Guinéenne • Pêche : Toutes espèces de tailles différentes • Maille étirée : 30-50 mm • Chute : 2 à 6 m • Longueur : 200 -800 m • Utilisées sur les rivages sableux ou sable-vaseux • Rencontrés : Boké ; Conakry	
Groupe des lignes et les palangres lignes	
Ligne	Nom local : Konyi / Bendounyi
Description	Photo
• Origine : Guinéenne • Espèces : diverses espèces démersales • Elles sont en mono-filament • la qualité du fil varie de 600 tex pour les lignes à dorade à 490 tex pour les lignes à barracuda ; • Les espèces ciblées sont les dorades, les mérous, les machoirons et les otolithes ; • nombre hameçons : 1 à 5 • Munies d'un plomb de 400 à 500 g et un flotteur ; • Avancées équipées d'hameçons de petites tailles (n° 9 à 12) ; • Présent dans tous les débarcadères en Guinée	



LES ENGINS DE PECHE ARTISANALE EN GUINEE

Filet maillant encerclant à otolith (FMEO)	
Description • Origine : Léonaise • capture de petites espèces démersales • Espèces : Otolithes ; Capitaines ; Ethmalose • Se caractérise par son encerclement en surface • Maille étirée : le maillage le plus fréquent est de 60-70 mm • Chute : 7 à 9m • Longueur : 300 -1300 m ; • Possède deux ralingues latérales ; • Maillages différents peuvent coexister sur le même filet ; • Utilisé principalement de jour et peut être utilisé la nuit claire • Embarqué sur les petits Salan motorisés ; • Rencontré : Dans tous les ports de pêche artisanale	Nom local : Gboya Photo 
Groupe des filets tournants maillants (FMT)	
Description • Origine : Léonaise • cible essentiellement les petits pélagiques • Espèces : Ethmalose ; Sardinelles ; • il pêche des quantités non négligeables d'otolithes ; • Maille étirée : le maillage le plus fréquent est de 40-50 mm ; • La particularité du reggae est sa chute, toujours élevée ; • Chute : 20 à 50m • Longueur : 400 -1200 m ; • Utilisé principalement de jour • Il n'est pas équipé de coulisse ; • Encerle le banc de poissons ; • Maillages différents peuvent coexister sur le même filet ; • Embarqué sur les petits et les grands flimbotes motorisés ; • Rencontré : Généralement à Boffa et Conakry	Nom local : Reggae Photo 
IV- Groupe des sennes de plages	
Description	Nom local : Popo yèlè Photo



LES ENGINS DE PECHE ARTISANALE EN GUINEE

Palangre	Nom local : Dalban
Description	Photo
• Origine : Ghanéenne • Espèces cibles : diverses espèces démersales ; • Nombre hameçons : 100 à 1200 ; • Longueur : 1000 à 2000 ; • Munie d'une ligne principale ; • Les avançons mesurent de 25 à 35 cm ; • la ligne est plombée à l'aide de pierres et calée aux deux extrémités par des petites ancres ; • la palangre est un engin très prisé en Guinée ; Elle peut être embarquée dans tous types de barques.	

